

***SUIVI BAROMÉTRIQUE DE L'OPINION
DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DE LA SANTÉ,
DE LA PROTECTION SOCIALE,
DE LA PRÉCARITÉ, DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ***

***Synthèse des principaux enseignements de l'étude
Janvier 2008***

Réf. TA989

BVA Opinion

Directeur adjoint : Gaël SLIMAN

Directrice d'études : Marie DAVID

Chargée d'études : Régine BILLMANN

Ministère de l'Emploi et de la

Solidarité - DREES-

11 place des 5 Martyrs du

Lycée Buffon

75696 Paris Cedex 14

A la demande de la DREES, l'Institut BVA a réalisé une enquête en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

4047 personnes ont été interrogées du 1er octobre au 1er décembre 2007.

Echantillon construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
I – ENJEUX SOCIAUX.....	6
A. <i>Des Français toujours préoccupés</i>	6
1. Des Français pessimistes à l’égard de l’évolution de la situation de génération en génération ...	6
2. Plus précisément, des Français toujours davantage préoccupés par les problèmes touchant leur quotidien que par les problèmes plus abstraits et d’envergure internationale.....	7
B. <i>Des Français jugeant toujours la société injuste et inégale</i>	9
1. Une société toujours injuste et inégale entre les classes sociales.....	9
2. En augmentation depuis 2000, les perceptions des inégalités liées à l’origine ethnique reculent cette année	12
3. Un renforcement de la confiance dans la résorption des inégalités entre les hommes et les femmes	13
C. <i>Des Français de plus en plus ouverts sur les sujets « de société »</i>	14
1. ... sur l’homosexualité.....	14
2. ...quant à la relation de couple non marié.....	14
3. ... sur la place des femmes dans la société	15
D. <i>Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu’un changement radical, et faisant davantage confiance à l’Etat qu’à l’Europe</i>	15
1. Un retour à une volonté de simple réforme.....	15
2. Des Français globalement confiants en les capacités de l’État.....	15
3. Des Français moins méfiants envers l’Europe.....	17
II – LES FRANÇAIS ET LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE	18
A. <i>Des Français attachés à l’universalité du système de protection sociale</i>	18
B. <i>Le financement du système de protection sociale</i>	19
1. La part consacrée au financement de la protection sociale : une adhésion stable qui s’accompagne d’un léger accroissement du « trop d’Etat ».....	19
2. Un attachement fort aux valeurs publiques du système de protection sociale	20
3. Des attitudes personnelles plus réticentes	21
III – LES FRANÇAIS ET LEUR SANTÉ.....	22
A. <i>Perception générale de l’état de santé de la population</i>	22
1. Des Français qui se jugent en bonne santé mais qui restent plus nuancés sur la santé de leurs concitoyens	22
2. Des Français ayant le sentiment d’être informés en matière de santé.....	23
3. Des Français qui critiquent le rôle de l’Etat en matière de contrôle des crises sanitaires.....	24
B. <i>Perception à l’égard du système de santé</i>	25
1. Un accès au soin partagé par tous mais une qualité des soins inégale selon les revenus et le lieu d’habitation	25
2. La dénonciation d’une mauvaise gestion du système	25
C. <i>Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l’assurance maladie</i> ...	26
1. Les Français en faveur d’une responsabilisation partagée des patients et des médecins.....	26

2.	Le dossier médical partagé : un point de la réforme relativement bien accueilli par l'opinion	27
3.	La participation forfaitaire de 1 € mal perçue	28
4.	Le principe de médecin traitant de mieux en mieux accepté	29
IV –	FAMILLE ET POLITIQUE FAMILIALE	30
A.	<i>Les objectifs de la politique familiale : perception, cibles et attentes</i>	30
1.	Maintien du logement comme objectif prioritaire de la politique familiale	30
2.	Une aide prioritaire pour les familles aux revenus modestes	31
3.	Un logement social avant tout destiné aux familles aux revenus modestes	31
4.	L'insertion des jeunes, toujours prioritaire	31
B.	<i>Famille et temps de travail : jugement et attentes</i>	32
1.	La crèche, un mode de garde souhaitable pour un enfant en bas âge (en dehors des parents)	32
2.	Un aménagement du travail indépendant du sexe du parent	32
V –	PAUVRETÉ ET EXCLUSION	34
A.	<i>Perception générale et représentations de la pauvreté</i>	34
1.	Un pessimisme de plus en plus avéré en matière de pauvreté	34
2.	Les personnes pauvres moins responsables de leur situation	35
3.	Une méconnaissance des types de populations les plus exposées au risque de pauvreté	36
B.	<i>Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales</i>	36
1.	Le RMI	36
2.	A l'unanimité, l'allocation chômage doit être soumise à des contreparties	39
VI –	RETRAITES ET DÉPENDANCES	40
A.	<i>Les Français et les retraites</i>	40
1.	Des Français pessimistes pour leur propre retraite	40
2.	Des Français qui en général adhèrent aux modalités pouvant être prises en compte pour déterminer les retraites, notamment la durée de cotisation	40
3.	Des Français mitigés à l'égard de la réforme	41
4.	Des Français en accord avec le système liant le montant des pensions au nombre d'années travaillées mais avec de forts clivages	42
5.	Des Français partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites	43
B.	<i>Les Français et la dépendance</i>	44
1.	Les Français et les aides aux personnes dépendantes	44
2.	L'attitude personnelle des Français face à la dépendance	45
C.	<i>Les Français et le handicap</i>	46
1.	Des personnes handicapées mieux intégrées	46
2.	Un accès à l'emploi des personnes handicapées facilité	46
3.	Une approbation du rapport du montant de l'AAH par rapport à celui du RMI	47
D.	<i>Les Français et la maltraitance des personnes âgées ou handicapées</i>	47

Introduction

L'étude portant sur la perception des Français sur les enjeux de la santé publique, de la protection sociale, de la précarité, de la famille et de la solidarité menée à l'automne 2007 pour la DREES par l'institut BVA pour la septième année intervient cette année encore dans un contexte social particulier.

En effet, depuis le printemps 2006, date de réalisation de la précédente enquête, des événements marquants se sont produits pesant sans aucun doute sur les opinions recueillies.

L'année 2007 a été marquée politiquement par un contexte électoral fort avec l'élection du Président de la République et des représentants nationaux. Ces élections et notamment la désignation du chef de l'Etat, aura mis sur le devant de la scène l'ensemble des problèmes de société : emploi, santé, logement, pouvoir d'achat... Les Français ont choisi comme Président Nicolas Sarkozy qui se présente comme le président de la rupture en souhaitant dépasser une simple modernisation de l'Etat. Les Français ont donc entendu au cours de l'année 2007 et particulièrement depuis son élection des discours faisant référence aux termes de ruptures, de changements et de réussite pour tous. En outre, en 2007, la question de l'emploi semble être moins préoccupante pour les Français du fait même que la part des chômeurs est en baisse en 2007 selon les données officielles, cette décrue ayant commencé en 2006.

Les attentes des Français au lendemain de ces élections sont fortes et parallèlement l'automne 2007 aura été marqué par des annonces fortes du nouveau gouvernement : réforme des régimes spéciaux de retraite, mise en place d'une franchise médicale sur les médicaments ... Par ailleurs, durant cette période, période même de la fin du terrain de cette vague d'enquête, de fortes grèves auront eu lieu portant sur des revendications sur la réforme des régimes spéciaux de retraite et sur le droit de grève.

I – Enjeux sociaux

Comme les années précédentes, les Français sont préoccupés par de nombreux problèmes (pauvreté, chômage...) et restent assez pessimistes quant à l'avenir de leurs enfants. La société dans laquelle ils vivent leur apparaît injuste que ce soit du point de vue des classes sociales ou du rapport Hommes-Femmes. Cependant, face à ces problèmes, ils sont en attente de réformes et non pas de changements radicaux. Ils se montrent par ailleurs moins méfiants que les autres années vis-à-vis de l'Europe.

A. Des Français toujours préoccupés

Comme les années précédentes, les Français sont toujours davantage préoccupés par les problèmes "concrets", c'est-à-dire susceptibles de les toucher directement, plutôt que par les problèmes "abstrait", moins en lien avec leur quotidien, plus internationaux.

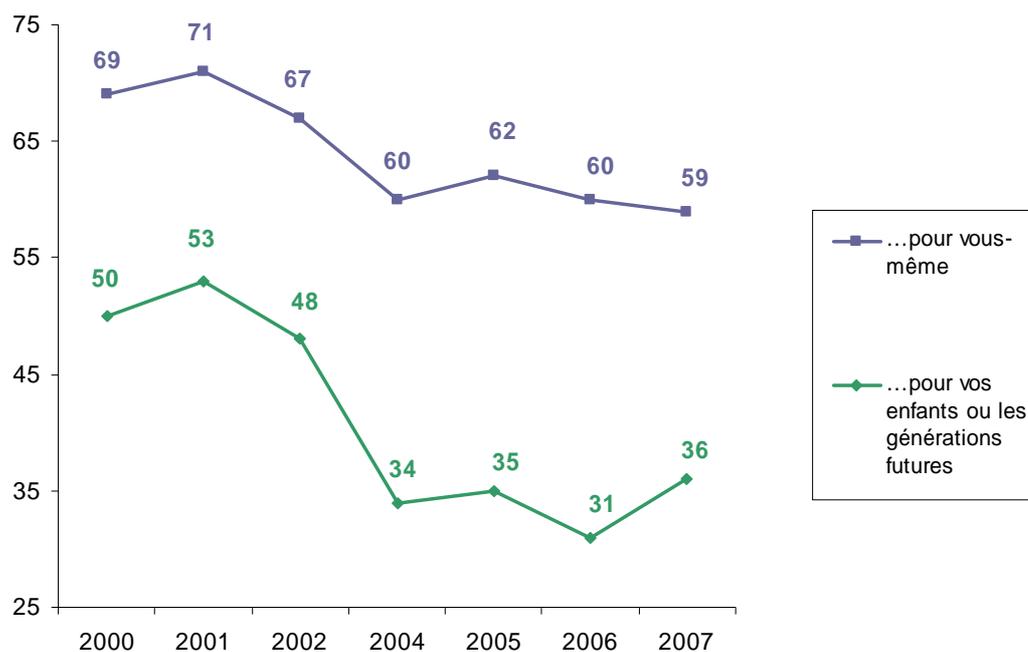
1. Des Français pessimistes à l'égard de l'évolution de la situation de génération en génération ...

En 2007, malgré un léger recul depuis l'an dernier, les Français jugent majoritairement bonne leur situation actuelle (78%, -2pt/2006), un tiers seulement estimant que leur situation est meilleure que celle de leurs parents (38%, +1pt/2006).

En revanche, s'ils sont une majorité à être optimistes quant à leur propre avenir (59%, -1pt/2006), ils restent sceptiques quant à celui de leurs enfants ou des générations futures : 36% seulement se déclarent optimistes. Cependant, ce taux est cette année en augmentation (+5pt/2006) pour la première fois depuis le début du baromètre et retrouve un niveau identique à 2005 après la forte baisse observée l'an dernier, année marquée par une atmosphère particulièrement pesante suite aux manifestations anti-CPE et à la crise des banlieues.

Graphique 1 :

**Q3. L'optimisme face à l'avenir
(S/T Optimiste)**



Comme l'année dernière les personnes les plus pessimistes quant à leur avenir sont celles qui sont déjà fragilisées : les chômeurs (56%), les personnes ayant de faibles revenus (46% des personnes dont le revenu est inférieur à 1150 euros par mois), les personnes divorcées (44%) tout comme les moins diplômés (46% des personnes non diplômées se déclarent pessimistes quant à leur propre avenir).

A l'inverse, les cadres (65%), les personnes diplômées (bac+2 et plus 68%) ou celles ayant de hauts revenus (63% des individus touchant plus de 2400 euros par mois) sont plus optimistes que la moyenne.

Cette année encore, la tendance observée sur d'autres enquêtes d'opinion en général est confirmée ici : les plus âgés se montrent plus pessimistes que les plus jeunes (44% des 50-64 ans contre seulement 27% des 18-24 ans).

2. Plus précisément, des Français toujours davantage préoccupés par les problèmes touchant leur quotidien que par les problèmes plus abstraits et d'envergure internationale...

Comme depuis deux ans, les Français se déclarent principalement préoccupés par les problèmes concrets tant pour eux-mêmes que pour la France.

Ils se montrent ainsi pour eux-mêmes d'abord préoccupés par la pauvreté (92%, -3pt/2006), par le cancer (89% -1pt) et par le chômage (86% -4pt/2006). Cette dernière préoccupation est devancée cette année par les problèmes liés à l'environnement (88%, -1pt), question qui a été sur le devant de la scène à l'automne 2007 avec le Grenelle de l'environnement.

Les préoccupations relatives au sida et aux accidents de la route sont cette année encore en recul. Ainsi, aujourd'hui seuls 73% des Français se déclarent personnellement préoccupés par le sida contre 81% en 2005 (-4pt/2006). L'amélioration de la sécurité routière contribue certainement cette année encore au recul de la préoccupation relative aux accidents de la route (79%, -2pt/2006).

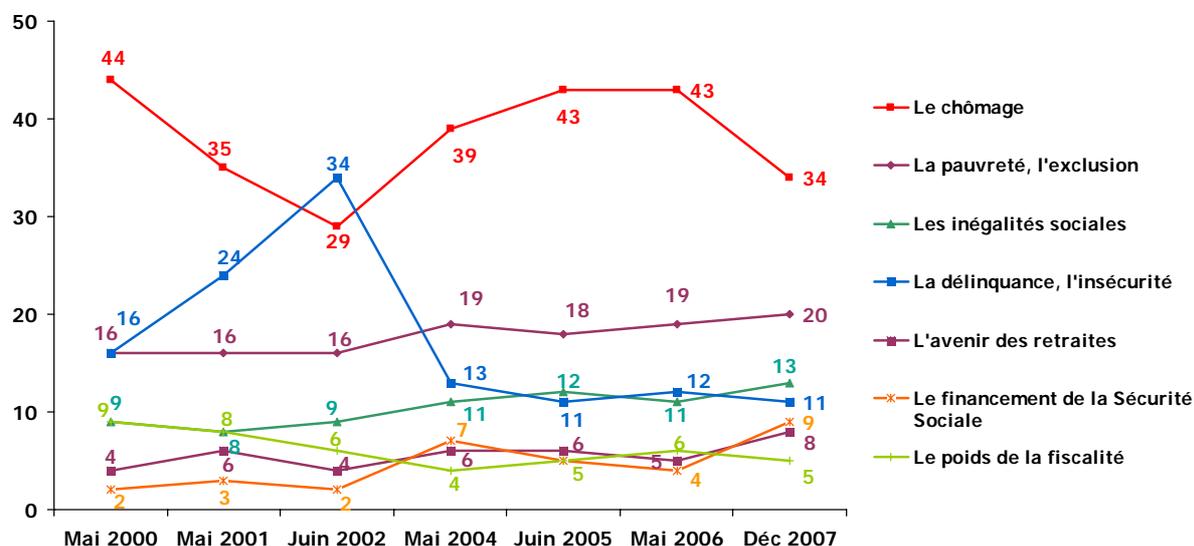
La présente vague de l'étude met en évidence que les problèmes dépassant les frontières nationales les plus préoccupants sont les guerres dans le monde (82%, -2pt/2006) les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches (72%, +2pt). Cependant, la plus forte hausse concerne le vieillissement des populations dans les pays développés (56%, +9pt), hausse que l'on peut rapprocher de la montée d'inquiétude (qui sera évoquée plus loin) des Français quant aux questions de financement de la sécurité sociale dans leur propre pays.

Notons enfin que l'item « Les crises financières internationales » reste à un niveau habituel (57%, +2pt), le terrain de l'enquête ayant lieu au début de la crise des subprimes et bien avant le scandale des pertes records de la Société Générale.

Tableau 1 :**Q4-Q5. Comparatif des causes de préoccupations personnelles et des causes de préoccupations en France aujourd'hui**

	- COMPARATIF - S/T PREOCCUPE					
	Causes de préoccupations personnelles			Causes de préoccupations en France		
	2007	2006	Évolution	2007	2006	Évolution
	%	%		%	%	
La pauvreté	92	95	=	91	94	-3
Le cancer	89	90	-1	90	92	-2
Les problèmes liés à l'environnement	88	89	-1	91	90	1
Le chômage	86	90	-4	95	97	-2
Les guerres dans le monde	82	84	-2	83	85	-2
Les accidents de la route	79	81	-2	83	85	-2
Les risques alimentaires	74	73	+1	75	75	=
Le Sida	73	77	-4	82	86	-4
Les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches	72	70	+2	85	84	+1
La forte croissance démographique des pays en voie de développement	60	59	+1	73	72	+1
Les crises financières internationales	57	55	+2	81	79	+2
Le vieillissement des populations dans les pays développés	56	47	+9	81	77	+4

La hiérarchie des préoccupations est relativement stable depuis 2 ans. Les évolutions vont souvent dans le même sens entre le niveau de préoccupation d'ordre personnel et national.

Graphique 2 :**Q6. Comparatif des problèmes dont il faut s'occuper en priorité en France**

Pour la première fois depuis mai 2001, les attentes d'action sur le chômage sont en recul (-9 points par rapport à 2006) : elles restent cependant cette année encore largement en tête (34%). Le recul des attentes en la matière est peut être lié à la baisse annoncée du chômage par les enquêtes officielles.

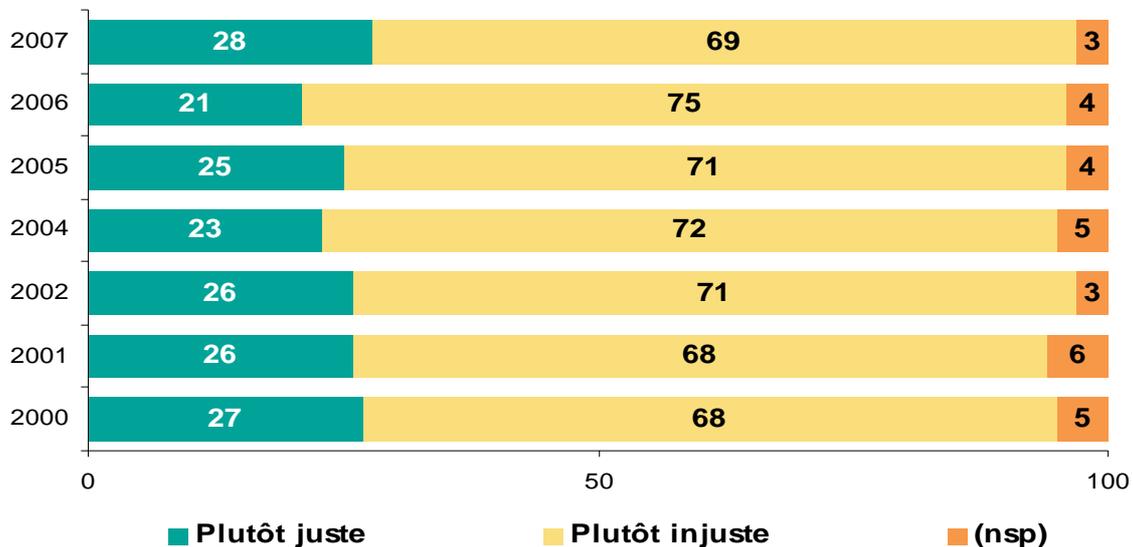
Les attentes d'action en dehors du problème du chômage portent sur les problèmes relatifs à la pauvreté et l'exclusion (20%, +1pt/2006) et aux inégalités sociales (13%, +2pt/2006).

Par ailleurs, les plus fortes augmentations concernent le financement de la sécurité sociale et l'avenir des retraites, points hautement médiatisés depuis les élections : respectivement 9%, +4pt/2006 et 8%, +3pt/2006.

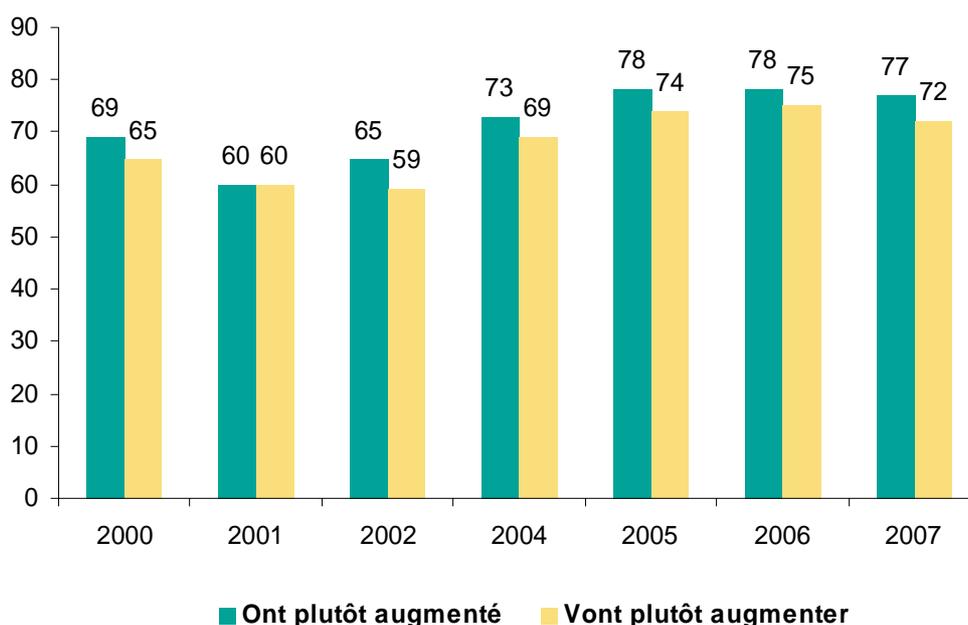
B. Des Français jugeant toujours la société injuste et inégale

1. Une société toujours injuste et inégale entre les classes sociales

Cette année, les Français jugent toujours la société française plutôt injuste (69%) mais ce taux est en net recul par rapport à l'an dernier (-6points) et retrouve le niveau observé en mai 2000 et 2001 : le contexte post électoral et les annonces gouvernementales de changement créent peut-être un climat d'attente et d'espérance à ce niveau à moins que l'opinion des Français n'ait réellement évolué sur cette question de fond suite à la campagne électorale de Nicolas Sarkozy marquée par une volonté de faire reculer cette vision *égalitariste* de la société française.

Graphique 3 :**Q8. Perception du caractère juste ou injuste de la société**

Le même phénomène se répercute sur les deux questions traitant des jugements sur les inégalités aujourd'hui et à l'avenir. Une majorité des Français jugent que les inégalités ont ou vont augmenter respectivement (77 et 72%) mais cette proportion est en baisse depuis 2006 (respectivement de -1 et -3pt).

Graphique 4 :**Q15-Q16. Perception des inégalités depuis 5 ans et dans l'avenir**

Ce constat négatif est partagé de la même façon par toutes les catégories de Français, et plus particulièrement les plus fragilisées : ainsi, les Français ayant dans leur famille une personne en situation de précarité sont 82% à estimer que ces inégalités ont augmenté. Cet avis est partagé par les personnes touchant le RMI (88%) ou percevant un salaire inférieur à 1150€ par mois (80%).

En revanche, les Français déclarant que les inégalités ont diminué au cours de 5 dernières années sont sur représentés parmi les hauts revenus (16%) et les habitants de l'agglomération parisienne (37%)

Le profil des personnes pessimistes quant à l'évolution des inégalités à l'avenir est sensiblement le même.

Tableau 2 :

Q17-Q18. Comparatif des inégalités les plus répandues et les moins acceptables

	- COMPARATIF - TOTAL DES CITATIONS					
	Les inégalités les plus répandues			Les inégalités les moins acceptables		
	2007	2006	Evolution	2007	2006	Evolution
	%	%		%	%	
Les inégalités de revenus	61	56	+5	35	34	+1
Les inégalités de logement	38	36	+2	38	37	+1
Les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	22	30	-8	18	23	-5
Les inégalités par rapport au type d'emploi	19	20	-1	16	15	+1
Les inégalités liées à l'origine ethnique	18	22	-4	26	30	-4
Les inégalités d'accès aux soins	17	15	+2	39	36	+3
Les inégalités dans les études scolaires	15	13	+2	19	17	+2
Les inégalités liées à l'héritage familial	8	6	+2	7	6	+1

Les inégalités de revenus et de logement sont de moins en moins acceptées...

Cette année encore, les inégalités de revenus et de logement marquent les préoccupations des Français et ceci plus fortement encore: Ces augmentations peuvent être rapprochées du fait qu'en 2007 les questions du pouvoir d'achat et du logement (droit au logement opposable, médiatisation pour le 2^{ème} hiver consécutif des revendications des Enfants de Don Quichotte, etc) auront été au cœur des débats et de l'actualité.

Ainsi, 61% des Français estiment que les inégalités de revenus sont les plus répandues (+5pt/2006, même niveau qu'en 2005) et 35% sont les plus inacceptables (+1pt/2006).

Comme l'an dernier, les inégalités de logement sont jugées en augmentation et moins acceptables encore que les inégalités de revenus témoignant du poids de plus en plus considérable du logement dans la consommation des ménages alors même que les critères de sélection à l'entrée sont de plus en plus exigeants. 38% des Français estiment ainsi que ces inégalités sont les plus répandues (contre 36% en 2006 et 33% en 2004) et 38% les jugent les moins acceptables (+1pt/2006).

Notons également parmi les évolutions les plus marquées, la sensibilité aux inégalités d'accès aux soins : en effet, 17% (+2pt/2006) les considèrent comme les plus répandues et surtout 39% (+3pt/2006) comme les moins acceptables, ce qui en fait l'inégalité la moins acceptable aux yeux des Français parmi les huit testées.

Les catégories sociales les moins favorisées sont celles qui dénoncent les plus les inégalités liées au logement et aux revenus : ainsi, l'inégalité de logement est davantage perçue comme l'une des inégalités les moins acceptables par les personnes dont le revenu est inférieur à 1150 € (43% contre 38% en moyenne) ou encore les personnes n'ayant pas de diplôme (42%). De même, ces mêmes catégories sont respectivement 42% et 44% à juger l'inégalité de revenus comme une des inégalités les moins acceptables (contre 35% en moyenne).

... d'où une volonté de redistribution

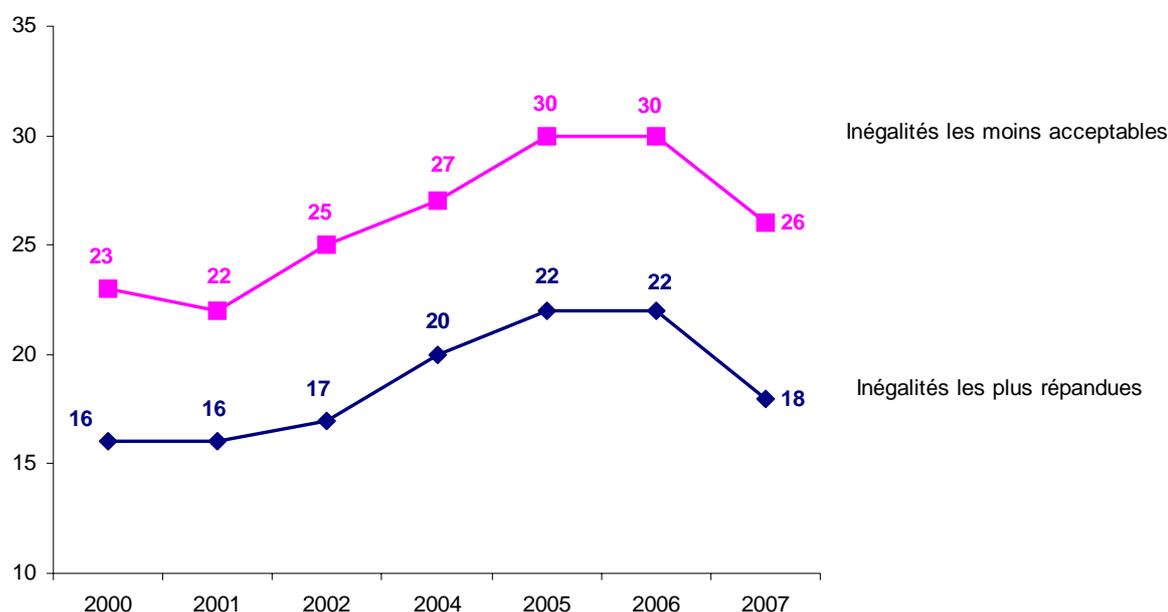
Parmi les 3 critères testés, pour qu'une société soit plus équitable, il est avant tout nécessaire selon 97% des Français de "garantir les besoins de base pour tous" et selon 89% d'entre eux de "reconnaître les gens selon leur mérite" (respectivement -1 point et moins 2 points par rapport à 2006).

En proportion les Français sont aussi nombreux à juger ces deux critères importants qu'en 2006 mais avec une moindre intensité (-5 et -4 pts de « Très important ») au profit, semble-t-il d'une préoccupation plus importante pour une redistribution des revenus (+1 de « Très important » et +3 pt au global). L'inégalité des revenus est en effet de plus en plus préoccupante aux yeux des Français.

Outre ces inégalités sociales, les Français observent aussi des inégalités d'origine ethnique ainsi que des inégalités entre les hommes et les femmes.

2. En augmentation depuis 2000, les perceptions des inégalités liées à l'origine ethnique reculent cette année

Les perceptions des inégalités liées à l'origine ethnique étaient en constante augmentation entre 2000 et 2005. Elles sont cette année en recul : 18% des Français (contre 22% en 2006 et 2005) jugent ces inégalités comme étant les plus répandues. Bien entendu, cette évolution ne doit pas être nécessairement perçue comme une baisse effective des inégalités liées à l'origine ethnique, mais peut être reliée à la mise en place de politiques de lutte contre les discriminations menées ces dernières années (création puis montée en notoriété de la HALDE notamment). On notera par ailleurs la chute concomitante du nombre de personnes considérant ce type d'inégalité comme inacceptables (26% contre 30% en 2006 et 2005) comme étant les moins acceptables. Difficile de dire s'il s'agit d'une banalisation de ce type d'inégalité ou de leur moindre prégnance.

Graphique 5 :**Q17-Q18. L'inégalité liée à l'origine ethnique (Total citation)**

Ces inégalités sont évidemment particulièrement ressenties par les personnes d'origine étrangère : 32% des personnes devenues françaises par acquisition et 33% des personnes étrangères citent l'inégalité liée à l'origine ethnique comme étant l'une des inégalités les plus répandues et 43% comme étant l'une des inégalités les moins acceptables. Ces scores sont toutefois bien en dessous de ceux observés en 2006 laissant supposer que même auprès de ces populations particulièrement sensibilisées, la question semble moins d'actualité cette année.

Les réponses à la question de l'intégration culturelle des immigrants (posée de manière binaire entre assimilation ou communautarisme) diffèrent fortement selon que l'on est concerné directement par la question de l'intégration. Ainsi, pour 70% des personnes interrogées "Il est préférable pour la société que les immigrants ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais adoptent celles du pays d'accueil". Or, il apparaît que les personnes étrangères ou devenues françaises par acquisition pensent plus que les autres que les immigrants peuvent conserver leurs propres coutumes et traditions : respectivement 40% et 35% contre 23% en général. Notons que les natifs de pays européens sont plus nuancés, seulement 26% sont de cet avis.

3. Un renforcement de la confiance dans la résorption des inégalités entre les hommes et les femmes

Les Français considèrent cette année encore que persistent dans la société des inégalités entre les hommes et les femmes mais ils se montrent extrêmement confiants quant à leur disparition.

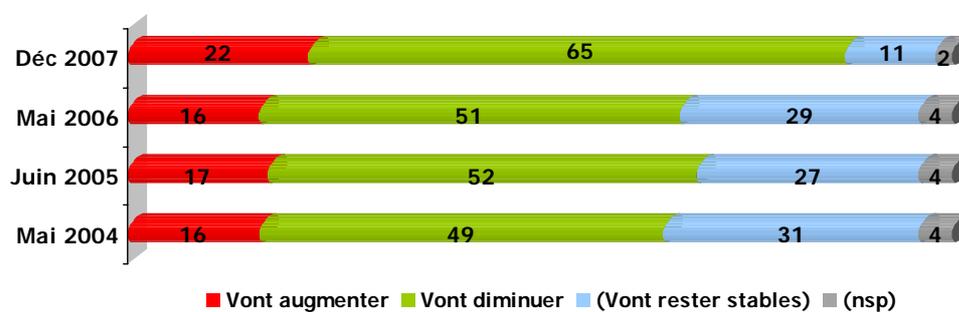
En léger recul depuis l'an dernier (-2 points), 64% des Français considèrent ainsi que les inégalités entre les hommes et les femmes aujourd'hui en France sont importantes. Les femmes (72%) et les 35 ans et plus (68%) le considèrent plus encore que les hommes (60%) et les plus jeunes (62% des moins de 35 ans).

Cependant, la perception de l'évolution même de cette inégalité se clive cette année : les Français estiment ainsi que la situation va évoluer plutôt que rester stable avec, d'un côté, la tendance à l'optimisme observée auprès de 65% d'entre eux (+ 14 pts !) et d'un autre côté 22% (+ 6 pt !) estimant au contraire qu'elle va s'aggraver.

Les plus confiants sont cette année encore les moins de 35 ans (70%), les hommes (70%), les cadres (77%), les plus diplômés (bac +2 et plus, 74%) et les catégories sociales les plus aisées (75% des personnes ayant des revenus supérieurs à 2400 euros par mois). Les plus concernées comme les femmes (60%) sont en revanche plus pessimistes.

Graphique 5bis :

Q20. Et à l'avenir, avez-vous le sentiment que les inégalités entre les hommes et les femmes en France...



C. Des Français de plus en plus ouverts sur les sujets « de société »

Comme l'an dernier, les Français témoignent d'une ouverture importante sur les questions de société relatives à l'homosexualité, au mariage et à la place de la femme dans la société : leurs opinions ont ainsi fortement évolué sur ces sujets depuis 2001.

1. ... sur l'homosexualité

78% des Français considèrent aujourd'hui "les homosexuels comme des gens comme les autres" : cette proportion est en augmentation de 1 point depuis l'an dernier mais surtout de 10 points depuis mai 2001. Ce point de vue est plus encore partagé par les femmes (84%), les jeunes (87% des moins de 35 ans), les plus diplômés (84% des bac+2 et plus) et par les personnes déclarant n'avoir aucune appartenance ni pratique religieuse (84%).

2. ...quant à la relation de couple non marié

De plus en plus de Français considèrent que le mariage n'est plus le cadre idéal pour vivre une relation de couple : les Français ne sont plus que 43% à considérer le mariage comme le cadre idéal pour une relation de couple contre 52% en mai 2000. Cette opinion traduit les faits observés par L'Institut de la statistique selon qui le repli du mariage est confirmé en 2007 et les naissances hors mariages sont désormais majoritaires.

Les personnes les plus conservatrices en la matière sont : les hommes (51%), les personnes de 50 ans et plus (55%), les personnes n'ayant pas de diplôme (54%) et les personnes ayant une

pratique religieuse régulière (69%). A l'inverse, les personnes qui ne considèrent pas le mariage comme le cadre idéal pour vivre une relation de couple sont les mêmes qui déclaraient que les homosexuels étaient des personnes comme les autres, à savoir les femmes (62% contre 55% en général), les jeunes (66% des moins de 35 ans), les plus diplômés (59% des bac+2 et plus) et les personnes déclarant n'ayant aucune appartenance ni pratique religieuse (66%).

3. ... sur la place des femmes dans la société

37% des Français (contre 35% en 2006 et 45% en 2000) sont d'accord pour dire "qu'il est normal qu'une femme soit prête à faire beaucoup de sacrifices pour réussir dans un métier" et seulement 33% d'entre eux (moins 13 points par rapport à mai 2000) considèrent que "dans l'idéal les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants".

Les personnes qui considèrent que dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants sont plutôt âgées (52% des 65 ans et plus), pas diplômées (50%), aux revenus inférieurs à 1150€ par mois (37%), habitant une commune rurale (37%) et ayant une pratique religieuse (régulière ou occasionnelle 47% et 37%).

D. Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu'un changement radical, et faisant davantage confiance à l'Etat qu'à l'Europe

1. Un retour à une volonté de simple réforme

L'an dernier, les Français étaient en attente de changements radicaux, alors que cette année, comme en 2005 (et précédemment) ils semblent préférer les changements obtenus par des réformes : ainsi, 75% des Français contre 72% en 2006 veulent réformer la société et seulement 19% contre 24% en 2006 veulent la changer radicalement. Cependant comme l'an dernier, le conservatisme est dénoncé.

Cette attente de réforme amorce un retour aux niveaux observés en 2004 et 2005. L'année 2006 ayant été quant à elle marquée par un climat particulièrement lourd (cf. crise du CPE et émeutes en banlieues).

2. Des Français globalement confiants en les capacités de l'Etat

Comme les années précédentes, les Français ne retirent pas à l'Etat sa capacité à résoudre les problèmes sociaux et les problèmes de financement de la protection sociale tant en profondeur que sur les aspects essentiels : ainsi, 73% d'entre eux estiment que les pouvoirs publics peuvent agir en matière de pauvreté et d'exclusion ou de financement de la protection sociale et 72% en matière d'inégalités sociales.

Cependant comme l'an dernier, il semble que les Français estiment que les pouvoirs publics ne sont plus aussi capables de *résoudre en profondeur* ces problèmes contrairement à ce qu'ils pensaient en 2000 : ils ne sont en effet plus que 34% à penser que les pouvoirs publics sont à même de résoudre en profondeur la pauvreté et l'exclusion contre 39% en 2006 et surtout

48% en 2000. Idem en ce qui concerne les inégalités sociales (31%, - 8 points par rapport à 2000) et les problèmes de financement de la protection sociale (31%, -6points par rapport à 2000).

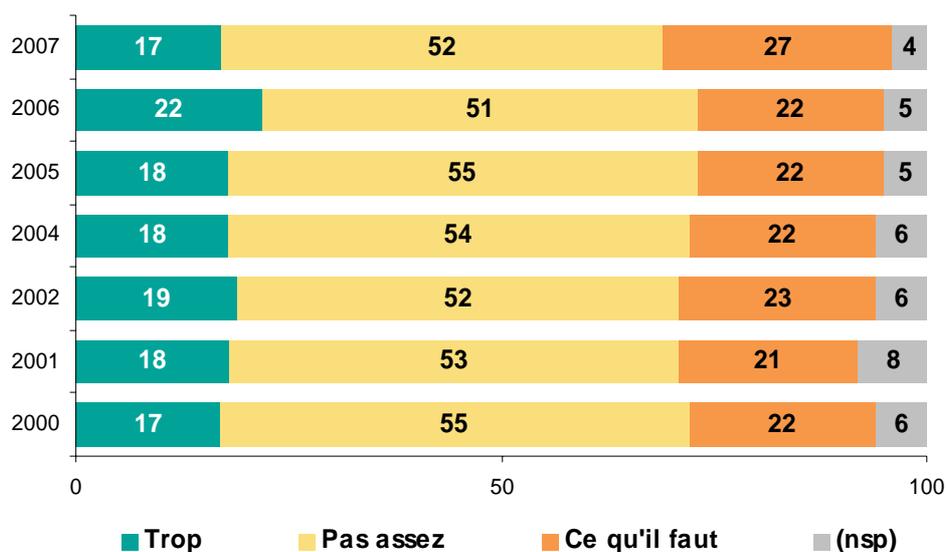
La dégradation continue de la situation économique au cours de ces dernières années et la multiplication des centres de décisions transnationaux ne sont sans doute pas étrangers à cette moindre confiance dans la toute puissance des pouvoirs publics.

Ce désenchantement des Français ne les empêchent pas pour autant de souhaiter que l'Etat intervienne davantage : 52% des Français estiment que l'Etat n'intervient pas assez. Si l'an dernier, la proportion des Français jugeant excessive le niveau d'intervention économique et sociale de l'Etat était en forte augmentation (+4 points par rapport 2005), elle retrouve cette année son niveau antérieur : 17% contre 22% en 2006.

Notons que le poste qualifiant l'intervention « juste comme il faut » est en forte augmentation (27%, +5 points par rapport à 2006) et atteint son plus haut score depuis le début de réalisation de ce baromètre.

Graphique 6 :

Q10. Perception du niveau d'intervention économique et sociale de l'Etat



Ceux qui jugent que l'Etat n'intervient pas assez sont davantage les jeunes (55% des moins de 35 ans le pensent), les chômeurs (65%), les ouvriers (58%) et les employés (58%).

Par ailleurs, les Français considèrent que la solidarité est avant tout une affaire nationale (Etat à 47%, +1point /2006) et en second lieu individuelle (37%, -2pt).

Les plus sceptiques quant au rôle de l'Etat en matière de solidarité restent les jeunes (41% des moins de 35 ans contre 52% des 50 ans et plus).

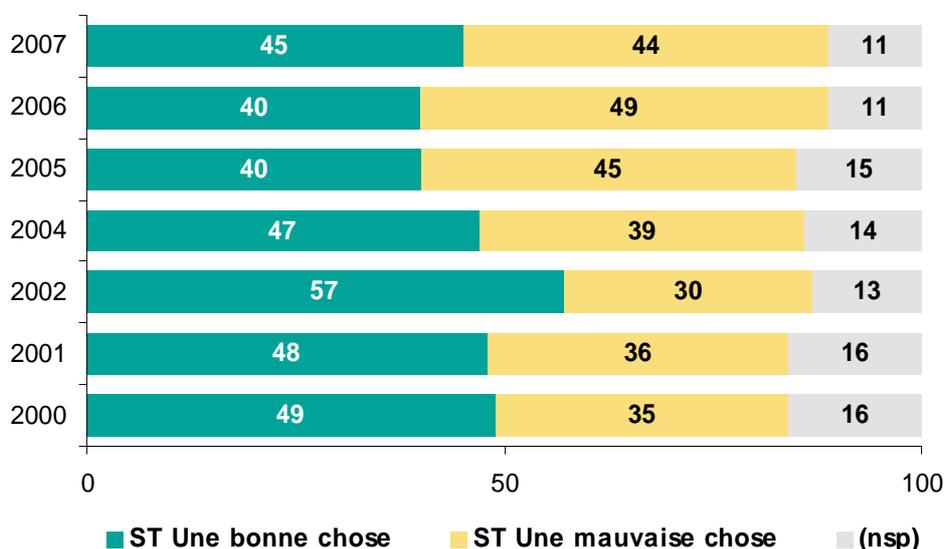
Ainsi, comme l'an dernier, les Français font de moins en moins confiance aux pouvoirs publics, pour résoudre les problèmes en profondeur mais croient toujours que l'Etat doit et peut agir. Ils considèrent même que l'Etat n'intervient pas assez au niveau économique et social.

3. Des Français moins méfiants envers l'Europe

Pour la première fois depuis mai 2004, les Français sont plus nombreux à considérer l'Europe comme une bonne chose pour le système de protection sociale en France que comme une mauvaise chose (45%, +5 points par rapport à 2006). Cependant, on ne peut pas encore parler de renversement de tendance car les Français percevant positivement l'influence de l'Europe ne sont pas encore majoritaires (45% aujourd'hui contre 57% en 2002).

Graphique 7 :

Q12. L'influence de l'Europe sur la protection sociale française



Les jeunes (51% des moins de 35 ans) et les plus diplômés (50% des bac+2 et plus) sont toujours plus nombreux à considérer l'Europe comme une bonne chose pour le système de protection sociale en France, que les 50 ans ou plus (42%) et les personnes n'ayant pas de diplôme (38%).

II – Les Français et le système de protection sociale

A. Des Français attachés à l'universalité du système de protection sociale

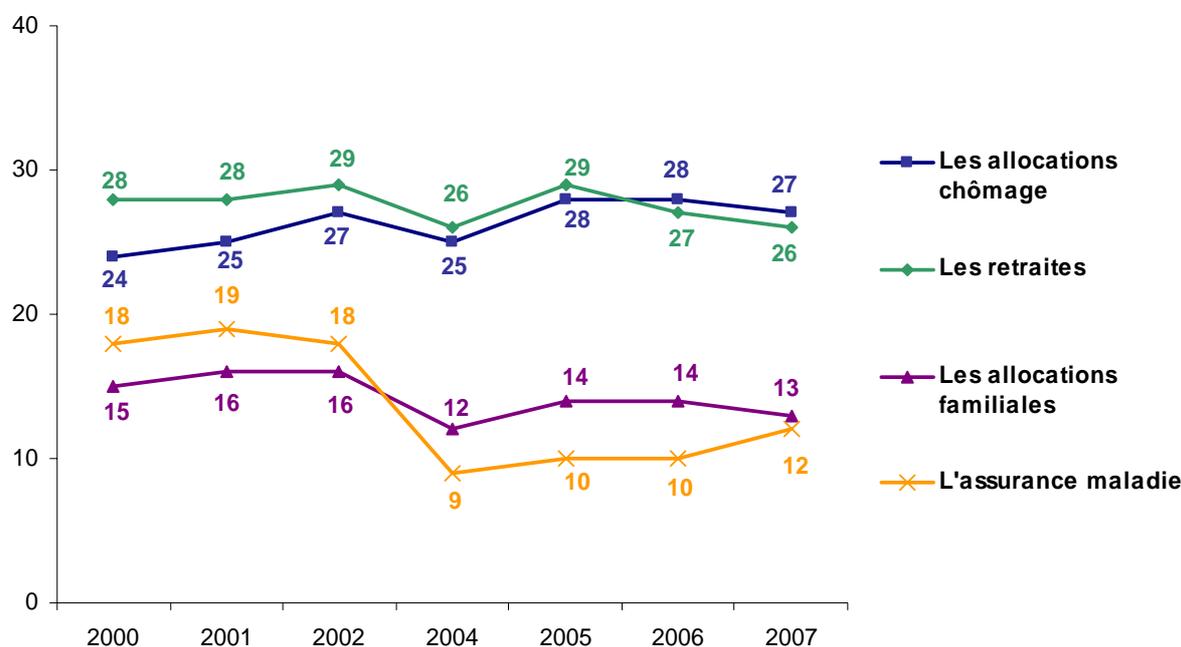
Les Français sont attachés au fait que l'accès à la protection sociale (tant pour les retraites, le chômage, la dépendance, les allocations familiales, ou l'assurance maladie -) soit possible pour tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel.

Cette année encore, l'inégalité d'accès aux soins reste l'inégalité la moins acceptable pour les Français : 81% d'entre eux considèrent que tout le monde sans distinction devrait pouvoir bénéficier de l'assurance maladie.

L'universalité du système de protection sociale n'est ainsi pas remise en cause, seule une minorité de personnes (constante au fil des ans) estiment que certaines prestations ne devraient profiter qu'aux cotisants.

Graphique 8 :

**Q83. Le jugement sur l'universalité du système de protection sociale
(% devrait bénéficier uniquement à ceux qui cotisent)**



Ainsi, 27% des Français estiment que seules les personnes qui cotisent devraient bénéficier des allocations chômage (28% en 2006), 26% pour les retraites (27% en 2006), 13% pour les allocations familiales (14% en 2006) et 12% pour l'assurance maladie (10% en 2006).

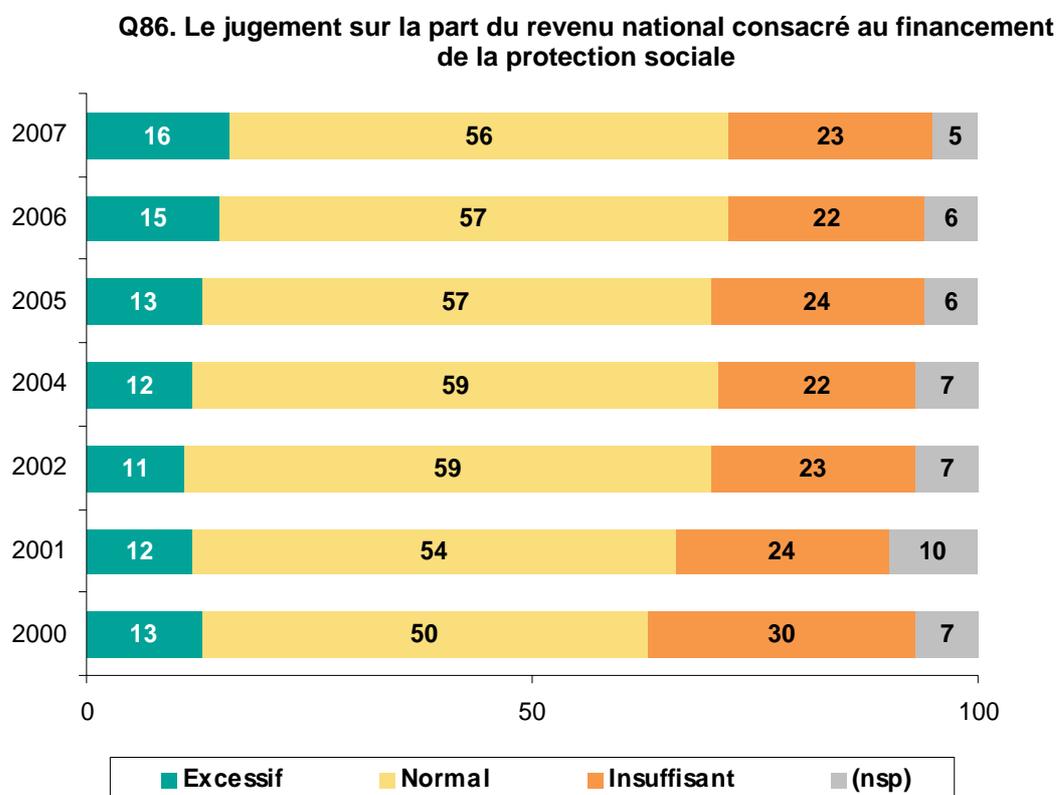
Globalement, les personnes âgées de plus de 65 ans, les retraités et les personnes non diplômées se montrent les plus sévères sur l'attribution des allocations sur ces quatre domaines d'application de la protection sociale.

B. Le financement du système de protection sociale

1. La part consacrée au financement de la protection sociale : une adhésion stable qui s'accompagne d'un léger accroissement du « trop d'Etat »

Le jugement porté sur la part du revenu consacrée au financement de la protection sociale est encore loin d'être remis en cause cette année. En effet, 56% des Français jugent « normal » que le quart du revenu national soit consacré au financement de la protection sociale en France, soit une tendance relativement stable depuis 5 ans. Parallèlement, moins d'un quart (23%) considèrent cette proportion insuffisante et 16% seulement la jugent, au contraire, excessive. Si ces tendances sont relativement stables depuis 5 ans, c'est le différentiel entre les plus critiques et les moins critiques qui s'estompent sur le long terme : les plus demandeurs de financement tendent à rester stables tandis que les Français percevant un excès de financement tendent à augmenter (le solde passe ainsi de 12 points en 2002 à 11 points en 2005 et 8 points fin 2007). Cette croissance du nombre de Français jugeant ce financement excessif perdure depuis 2002 : de 11% en 2002, il est passé à 16% cette année.

Graphique 10 :



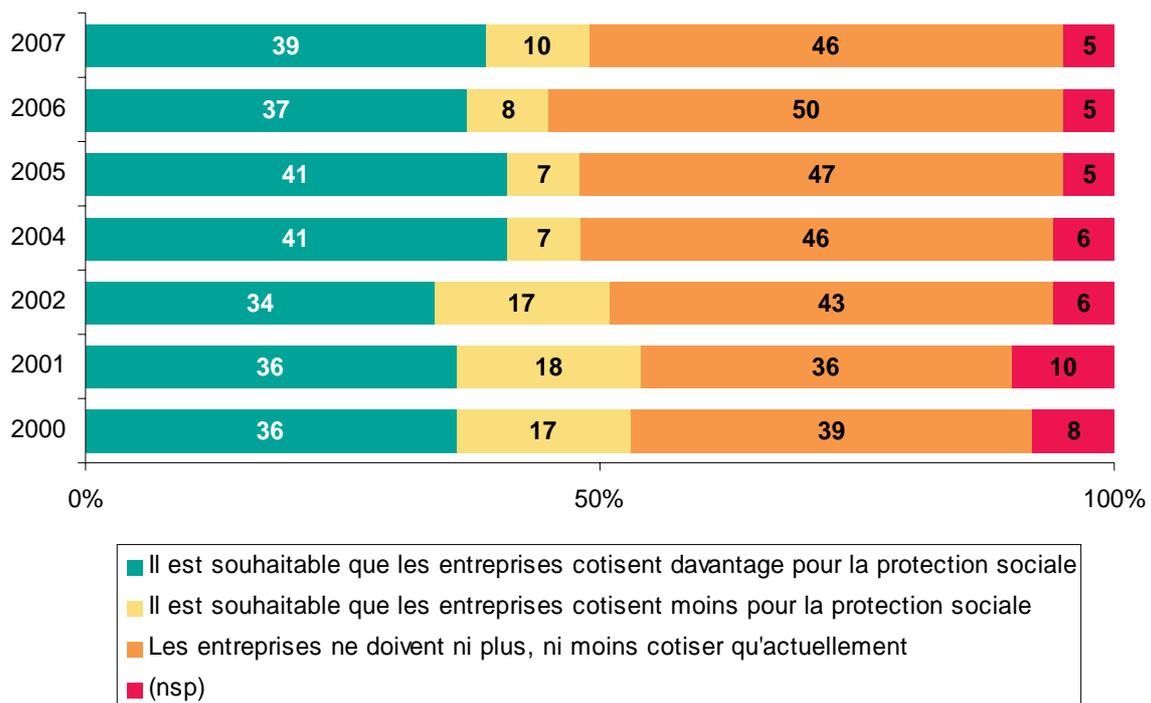
Les personnes souhaitant voir augmenter la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale appartiennent à un milieu socio-économique défavorisé (au RMI, sans diplôme, ayant de faibles revenus ou connaissant dans leur entourage des personnes en situation précaire) : ainsi, les personnes non diplômées sont 26% à souhaiter que cette part soit augmentée contre 23% en général.

De même les catégories les plus populaires (les employés, ouvriers ou chômeurs) jugent insuffisantes la part du revenu consacrée à ces prestations : 32% des chômeurs souhaitent ainsi son augmentation.

Parallèlement, alors que cette proportion n'avait cessé d'augmenter depuis 2001, la part des Français estimant que les entreprises ne doivent ni plus ni moins cotiser qu'actuellement est en recul : 46% en 2007 contre 50% en 2006. 39% des Français jugent souhaitable que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale (contre 37% en 2006 et 41% en 2005). Au final, les Français restent assez partagés sur cette question et, si elle reste minoritaire, la demande d'une plus grande cotisation des entreprises est non négligeable et en légère augmentation depuis le début du baromètre.

Graphique 11 :

Q85. Le souhait sur l'évolution du niveau de cotisation des entreprises



2. Un attachement fort aux valeurs publiques du système de protection sociale

Nous constatons comme l'an dernier que les Français estiment majoritairement (63%) que l'autorisation de mise en concurrence des caisses publiques et des assurances privées serait une mauvaise chose car cela tendrait à créer un système de protection sociale à deux vitesses : cette part se stabilise depuis mai 2005 après n'avoir cessé de croître (50% en 2000 et 62% en 2006). Réciproquement, toujours moins du tiers des français (31%) perçoit cette mise en concurrence comme un événement positif.

Le statut d'activité des interviewés est un facteur très clivant à ce sujet : les salariés du public sont ainsi plus nombreux que les autres à juger l'autorisation de mise en concurrence négativement. En revanche, les employeurs ne sont eux que 47% à considérer cette autorisation comme une mauvaise chose, les indépendants sans salarié 59% et les employés du privés 61%.

Parallèlement, 81% des Français souhaitent que soit maintenu le caractère essentiellement public des systèmes d'assurance maladie ou de retraite (même niveau que l'an dernier). Les deux systèmes de protection sociale doivent rester publics : plus de la moitié des personnes interrogées (52%) se positionnant même sur la modalité de réponse extrême *tout à fait d'accord*.

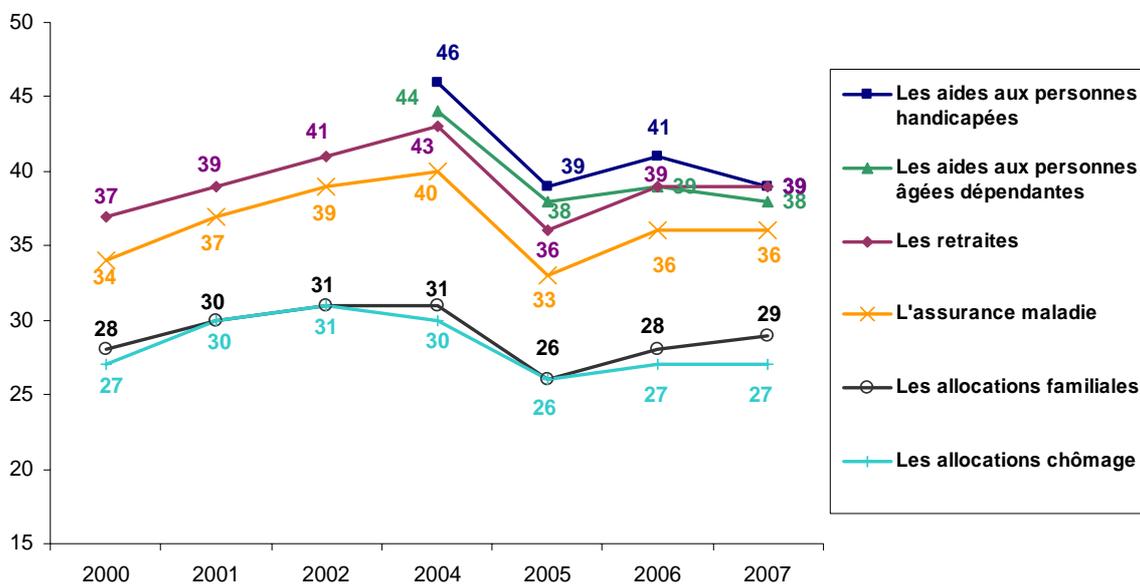
Sur cet aspect encore, les salariés du secteur public se montrent plus sensibles que les autres au maintien d'un système essentiellement public (83% contre 81% en moyenne). Les Français les plus âgées et les retraités se montrent eux aussi très attachés au fonctionnement actuel du système : 85% des retraités et des personnes âgées de 65 ans et plus.

3. Des attitudes personnelles plus réticentes

Les Français se montrent donc très attachés au caractère universel de la protection social et aux valeurs publiques de ce système. Cependant, ils ne sont pas prêts à titre individuel à cotiser davantage ou à voir baisser leurs prestations du fait de la prise en compte de leur niveau de ressources. En effet, ils sont très réticents à l'idée de devoir à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestation sociale et cela quel que soit le domaine concerné. Cependant, leur réticence est encore plus forte en ce qui concerne les allocations familiales et les allocations chômage (respectivement 67 et 69% d'opinions négatives).

A l'inverse, ils seraient plus enclins à cotiser davantage en ce qui concerne les aides aux personnes handicapées (39% se déclarant prêtes), les retraites (39%), les aides aux personnes âgées dépendantes (38%) et l'assurance maladie (36%).

La période 2000-2004 s'est caractérisée par une acceptation plus importante de l'idée de cotiser davantage. Cependant, 2005 a marqué une cassure de cette tendance et malgré l'augmentation observée en 2006, les chiffres en léger retrait cette année témoignent de la réticence des Français à cotiser davantage ; une tendance qui est en partie reliée aux mesures récentes prises par le gouvernement en matière d'assurance maladie ou de retraite.

Graphique 12 :**Q91. La disposition à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations (% Oui)****III – Les Français et leur santé***A. Perception générale de l'état de santé de la population***1. Des Français qui se jugent en bonne santé mais qui restent plus nuancés sur la santé de leurs concitoyens**

72% des Français estiment être en bonne santé. Cependant, le changement d'échelle de réponse cette année met en évidence qu'un quart d'eux jugent leur santé moyenne : un mouvement de report des réponses semble avoir eu lieu depuis les valeurs « en bonne santé » et « en mauvaise santé » observées les années précédentes vers l'item « moyen » apparu cette année.

Si leur santé personnelle leur apparaît bonne, les Français deviennent plus sceptiques quant à l'évolution de l'état de santé des Français en général : ils sont moins de la moitié (43%, -7 points par rapport à 2006) à percevoir une amélioration et un tiers (31%) perçoit même une dégradation de la situation.

Cette montée de scepticisme traduit une anxiété tant sur les difficultés à contrôler la chaîne alimentaire, à anticiper d'éventuelles crises sanitaires ainsi qu'une inquiétude plus circonscrite face aux politiques mises en œuvre pour le contrôle des dépenses de santé.

2. Des Français ayant le sentiment d'être informés en matière de santé

Les Français se sentent de mieux en mieux informés sur ce qui se passe en matière de santé : près des trois quarts sont de cet avis (73%). Cette proportion met fin au recul constant observé depuis 2000 (77% s'estimaient alors informés).

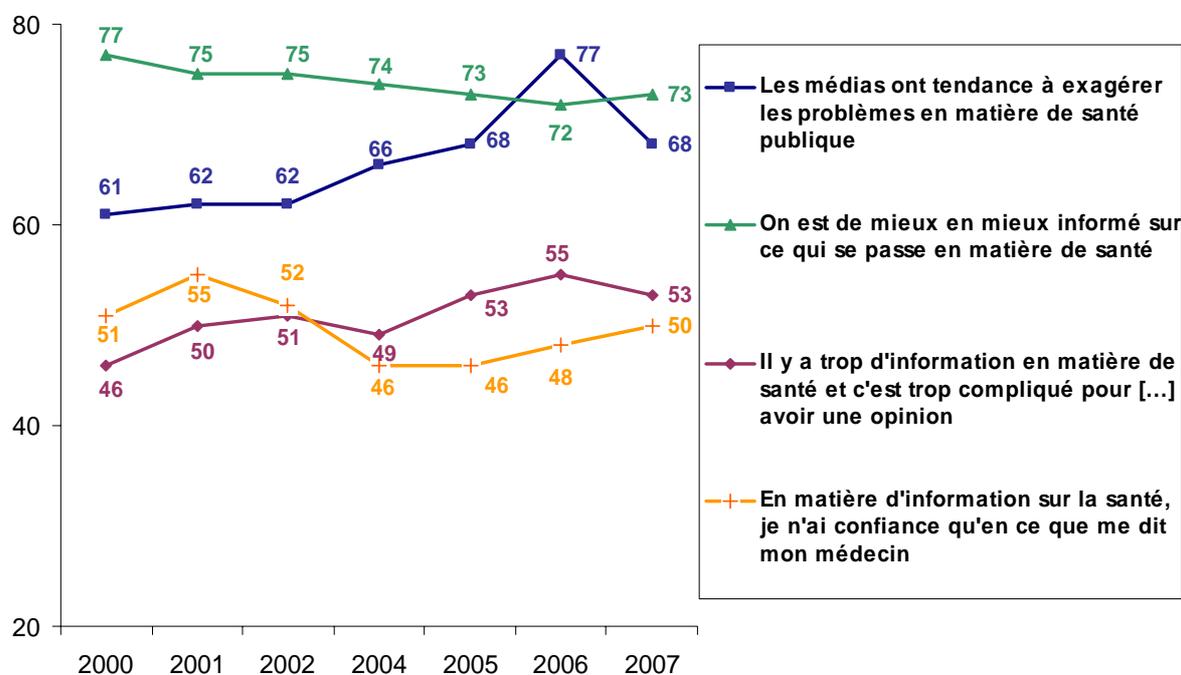
Par ailleurs, la part des Français critiquant la qualité de l'information fournie par les médias en matière de santé est en net recul cette année (68% contre 77% en 2006) et retrouve son niveau de 2005. Ce recul est sans doute lié à l'absence de crise sanitaire au moment de l'enquête contrairement en 2006 où les Français avaient été confrontés à la crise de la grippe aviaire et à la très forte communication des médias et du gouvernement sur ce sujet : en 2006, la critique des Français sur le traitement médiatique des questions de santé avait d'ailleurs fortement progressé par rapport à 2005 (+9 points).

Les Français pour la première fois depuis juin 2002 sont désormais majoritaires (50%) à ne faire confiance qu'à leur médecin pour obtenir des informations sur la santé (+2 points). Il pourra être intéressant d'observer si cette évolution se confirme l'an prochain.

Les Français ont donc le sentiment d'être informés sur les questions relatives à la santé, et tendent à atténuer les critiques d'exagération faites aux médias ces dernières années.

Graphique 13 :

Q95. La perception détaillée du niveau d'information délivrée en matière de santé (% Plutôt d'accord)



3. Des Français qui critiquent le rôle de l'Etat en matière de contrôle des crises sanitaires

Avec l'expérience des crises sanitaires de ces dernières années, les Français reconnaissent cette année encore que le risque zéro n'existe pas (92%, -2 points par rapport à 2006, + 6 points par rapport à 2000).

Malgré cette conviction, la confiance des Français est en retrait sur de nombreux points.

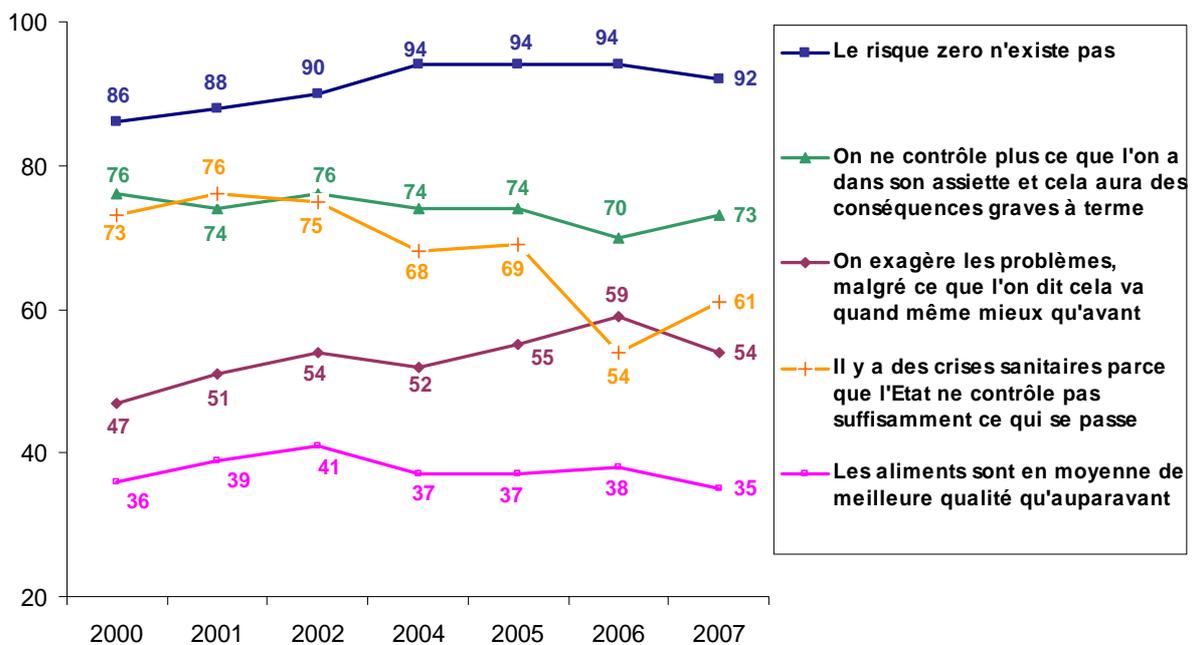
Tout d'abord, ils estiment que l'Etat a quand même sa responsabilité dans les crises sanitaires du fait d'un nombre de contrôle insuffisant : 61%, +7 points par rapport à 2006. Ensuite, ils sont moins nombreux que l'an dernier à penser l'on exagère les problèmes et que malgré ce que l'on en dit cela va quand même mieux qu'avant : 54% contre 59% l'an dernier.

Enfin, près des trois quarts d'entre eux estiment qu'on ne contrôle plus ce que l'on a dans son assiette et que cela aura des conséquences graves : 73% contre 70% en 2006. De même, seuls 35% des Français estiment que les aliments sont en moyenne de meilleure qualité qu'auparavant (- 3 points /2006).

Notons que ces résultats qui traduisent un certain scepticisme s'inscrivent dans un contexte plus global de réflexion menée sur les OGM, notamment lors du Grenelle de l'environnement dont le plan d'action et les programmes ont été annoncés fin octobre 2007.

Graphique 14 :

**Q96. Le jugement sur les crises sanitaires survenues ces dernières années
(% Plutôt d'accord)**



B. Perception à l'égard du système de santé

1. Un accès au soin partagé par tous mais une qualité des soins inégale selon les revenus et le lieu d'habitation

L'égalité d'accès aux soins quel que soit son revenu est reconnue par les Français : 71% sont d'accord avec cette affirmation mais il s'agit d'un sentiment en recul de 2 points par rapport à l'an dernier.

Néanmoins, seule une minorité de Français considère qu'il est possible d'avoir la même qualité de soins selon son lieu d'habitation (40%) ou son niveau de revenu (41%) : seuls 42% des Français estiment qu'il est possible d'être soigné de la même façon quel que soit le lieu où l'on habite.

Ces critiques sont en légère baisse cette année mais fluctuent légèrement d'une année à l'autre.

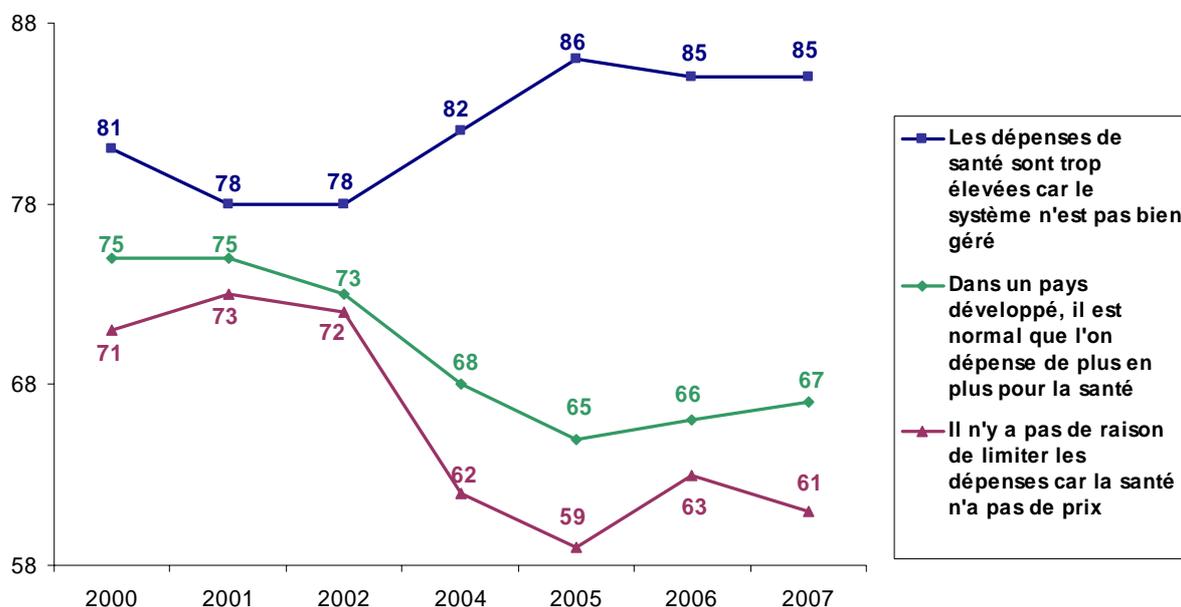
2. La dénonciation d'une mauvaise gestion du système

Plus des deux tiers des Français (67%) considèrent qu'il est normal pour un pays développé d'augmenter les dépenses de santé et 61% estiment qu'il ne faut pas limiter les dépenses (- 1 point par rapport à 2006).

Dans le même temps, 85% des Français imputent à la mauvaise gestion du système le fait que les dépenses de santé soient trop élevées : cette proportion est stable depuis mai 2005.

Notons que seuls 24% des Français estiment que sans le monopole de la Sécurité Sociale, cela marcherait mieux.

Au final, les Français semblent toutefois de plus en plus réceptifs à une réelle possibilité de réduction des dépenses de santé.

Graphique 15 :**Q71. La perception des dépenses de santé
(% Plutôt d'accord)***C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie*

Les solutions envisagées pour réduire les dépenses de santé ne bénéficient pas toutes du même degré d'acceptation de la part des Français.

Ainsi, comme l'an dernier le dossier médical partagé est relativement bien accepté dans son principe. Il en est de même pour le choix du médecin traitant qui est en nette progression cette année. En revanche, la participation forfaitaire de 1 € s'accompagne toujours d'un jugement mitigé voire négatif.

1. Les Français en faveur d'une responsabilisation partagée des patients et des médecins

Quand il est demandé aux Français de s'interroger sur les solutions concrètes pouvant permettre de réduire les dépenses de santé, trois mesures se dégagent, mesures contraignantes pour les patients mais aussi pour les médecins :

- le non remboursement des consultations pour les personnes qui consultent plusieurs médecins pour le même motif (75% y sont favorables, - 2 points par rapport à 2006)
- la modification des habitudes des médecins afin qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'examen ou des médicaments et des examens moins chers (76% y sont favorables, +1 point par rapport à 2006)
- et enfin, la limitation de la liberté des médecins concernant les prix de leur consultation (77% y sont favorables, en augmentation constante depuis 2005, + 4 points).

Par ailleurs, les Français se montrent cette année plus favorables que l'an dernier au fait de mieux rembourser les patients qui s'inscrivent dans un parcours de soin intégrant le médecin traitant : 68%, +3 points par rapport à 2006 et +5 points par rapport à 2005). Cela tend à montrer que le principe du parcours de soin est intégré par les Français.

Enfin, d'autres solutions sont en augmentation cette année mais restent cependant nettement moins répandues. Il s'agit de la limitation des remboursements de certaines prestations qui est envisagée par moins d'un Français sur deux (46%, +2 points par rapport à l'an passé) et de l'augmentation des cotisations, à quoi seuls 18% des français seraient favorables (+3 points /2006).

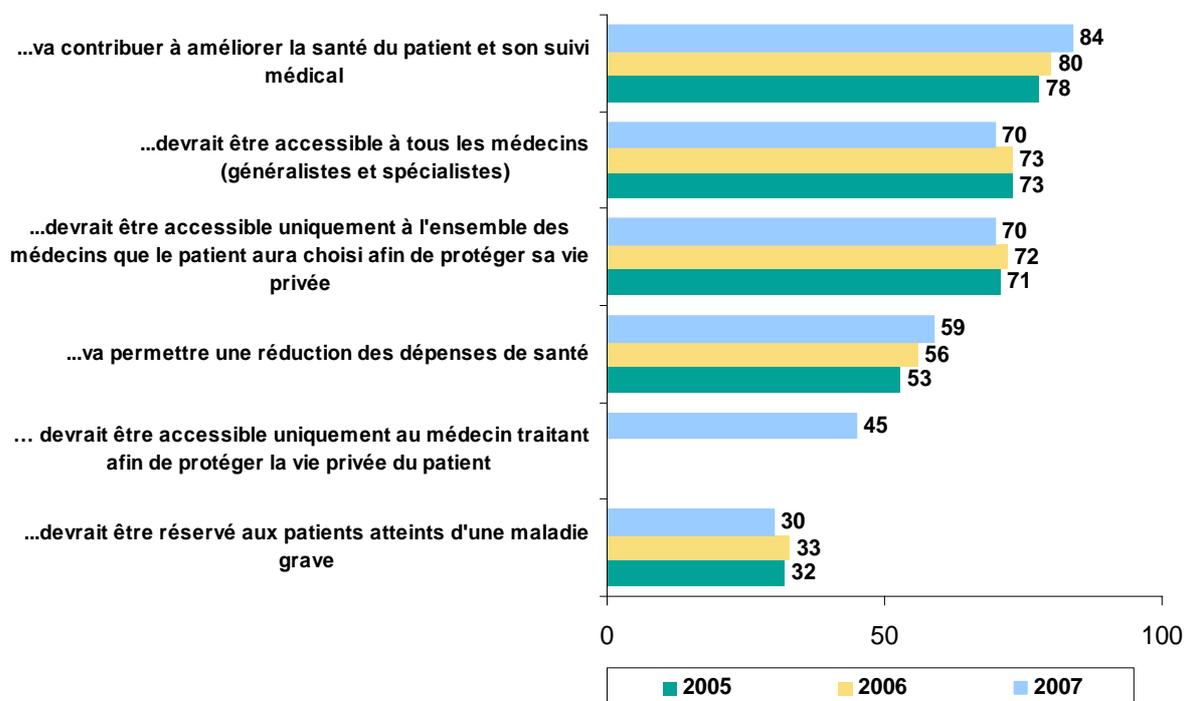
Dans une hypothétique situation de limitation des remboursements de certaines prestations, seuls 53% des Français se disent prêts à limiter leurs dépenses de soins.

2. Le dossier médical partagé : un point de la réforme relativement bien accueilli par l'opinion

Le dossier médical partagé convainc plus que l'année dernière les Français, notamment quant à son rôle dans l'amélioration de la santé des patients (84%, +4 points par rapport à 2006 et +6 points par rapport à 2005). De même, l'idée que ce dossier médical partagé va permettre de réduire les dépenses de santé est en constante augmentation depuis 2005 : 59% contre 53% en 2005.

Graphique 16 :

Q76. La perception du dossier médical partagé (% plutôt d'accord)



En revanche, comme l'an dernier le caractère confidentiel du dossier médical ne constitue pas une attente réellement forte : en effet, les Français ne se positionnent pas clairement sur la question de l'accessibilité de ce dossier : il devrait ainsi, selon eux pouvoir être consulté aussi bien par tous les médecins (70%), que uniquement par les médecins choisis (70%). 45% retenant l'option « uniquement par le médecin traitant ».

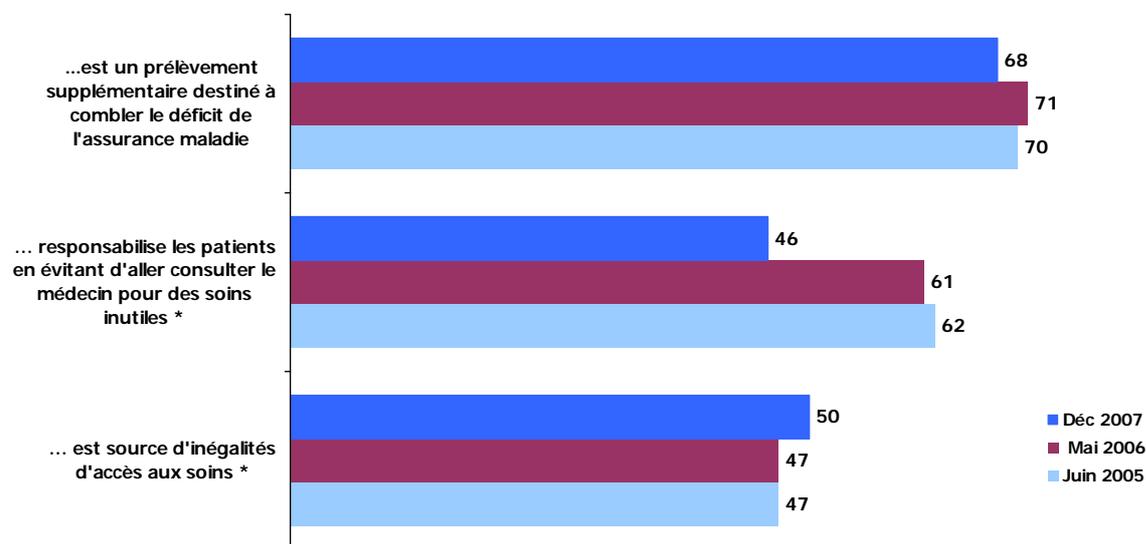
3. La participation forfaitaire de 1 € mal perçue

La question de la participation forfaitaire de 1 € semble souffrir cette année du contexte de l'enquête, et notamment de l'annonce faite par le nouveau gouvernement de mettre en œuvre une participation forfaitaire de 0,5 centimes d'euros sur les médicaments. En effet, les objectifs attribués à la participation financière de 1€ pour chaque acte médical sont peu reconnus des Français cette année : ainsi, moins d'un Français sur deux estime que cette mesure permet de responsabiliser les patients en évitant d'aller consulter le médecin pour des soins inutiles (46%). L'évolution à la baisse constatée par rapport à 2006 ne doit toutefois pas être commentée outre mesure étant donné le changement de libellé.

La part des Français (68%) jugeant que cette mesure est un prélèvement supplémentaire destiné à combler le déficit de l'assurance maladie est plutôt en recul (-3 points par rapport à 2006) mais dans le même temps, les Français sont plus nombreux que l'an dernier à estimer que cette mesure est source d'inégalités (50%, +3 points).

Graphique 17 :

Q77. La perception de la participation forfaitaire de 1 €



Le principe de la participation forfaitaire suscite donc davantage de réserves que le principe du médecin référent, notamment en termes d'égalité d'accès aux soins. De même, les personnes interrogées se montrent sceptiques quant à la limitation des consultations via ce système.

4. Le principe de médecin traitant de mieux en mieux accepté

L'opinion publique semble accepter de mieux en mieux la mise en place d'un médecin traitant comme mesure visant à réduire les dépenses de santé.

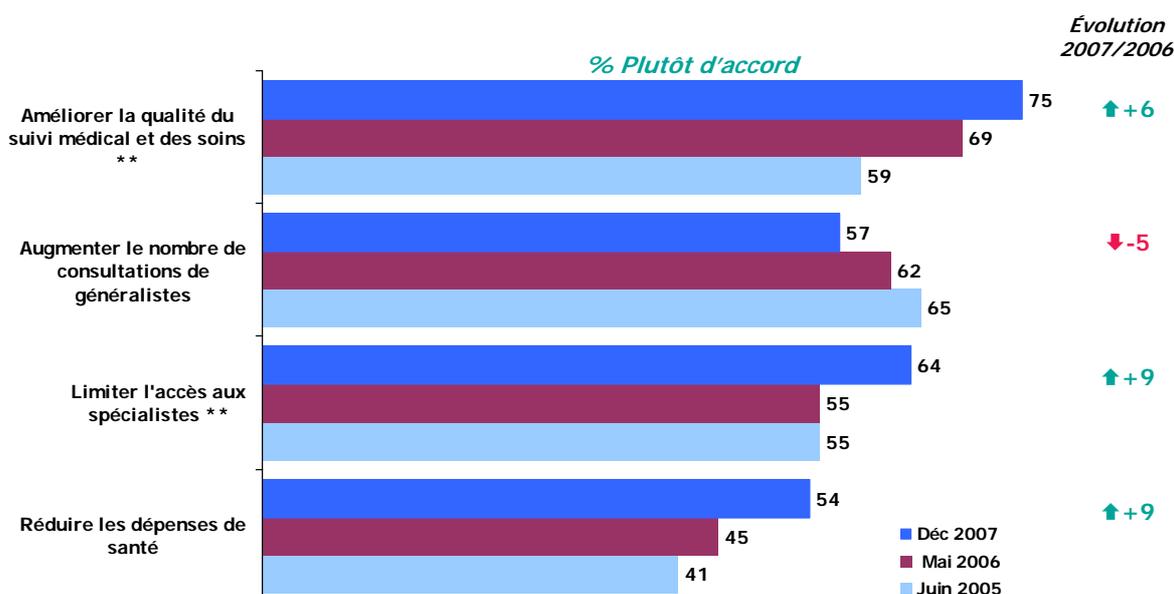
En effet, les Français estimant que cette mesure permettra de réduire les dépenses de santé sont désormais majoritaires : 54% contre 45% en 2006 et 41% en 2005. Cette proportion se rapproche de celle observée pour la mise en place du dossier médical partagé (59%).

Les Français estiment ainsi que ce dispositif permettra de limiter l'accès aux spécialistes (64%, +9 points par rapport à 2005) sans pour autant augmenter le nombre de consultations de généralistes (57% pense que cela va entraîner une augmentation des consultations contre 65% en 2005).

Preuve est faite que la mise en place du médecin traitant est acceptée étant donné que les trois quarts des Français reconnaissent qu'elle entraînera une amélioration du suivi médical et des soins (le seul changement de libellé n'explique pas l'évolution de 59% en 2005 à 69% en 2006 et 75% en 2007).

Graphique 19 :

Q74. La perception du médecin traitant (% Plutôt d'accord)*



* Le libellé de la question était conjugué au futur en 2005. *

** Modification du libellé des items en 2007. Les années précédentes, les libellés étaient les suivants : "Améliorer la qualité des soins et du suivi médical" et "Rendre plus difficile l'accès aux soins"

Enfin, les critiques concernant le système de remboursement de la consultation chez un spécialiste (hors parcours de soins) restent vives (malgré un léger apaisement) : comme les années précédentes, seul un tiers des Français (35%, +3 points /2006) trouvent normal le fait d'être moins remboursés en passant directement chez un spécialiste sans consulter un généraliste auparavant et seulement 24% d'entre eux jugent normal que la consultation soit plus chère (+2 points/2006).

IV – Famille et politique familiale

Les attentes dans le domaine de la politique familiale sont nombreuses et portent notamment sur les questions du logement, de l’insertion des jeunes ou de l’aménagement du temps de travail en raison de la présence d’enfants.

A. Les objectifs de la politique familiale : perception, cibles et attentes

1. Maintien du logement comme objectif prioritaire de la politique familiale

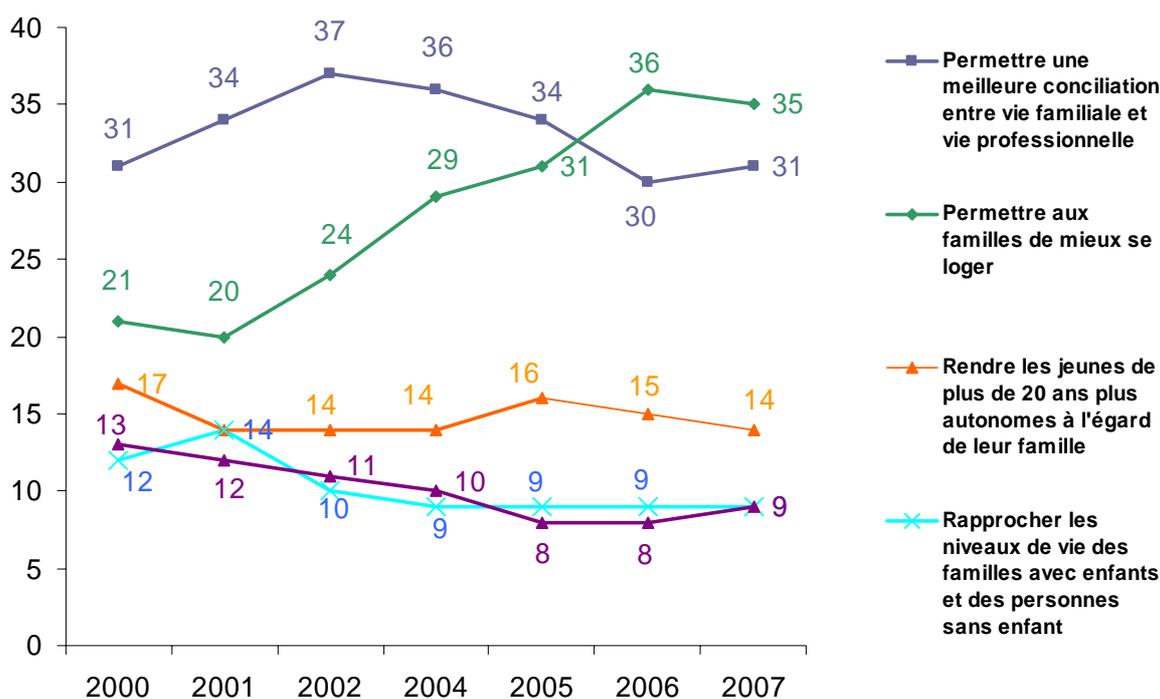
Confirmant la tendance observée l’an dernier, les Français expriment comme objectif prioritaire de la politique familiale l’amélioration des conditions de logement pour les familles (35%, + 15 points depuis 2001) et non plus le fait de concilier vie familiale et vie professionnelle (31%, même niveau qu’en 2000).

Cette préoccupation fait écho à la dénonciation des inégalités de logement révélée plus avant dans cette synthèse.

Les Français les plus en attente dans ce domaine sont bien évidemment les plus exposés aux problèmes d’accès au logement, soient les plus jeunes (42% des moins de 35 ans), les personnes ayant de bas revenus (41%), les moins diplômés (38%), les personnes à la recherche d’un emploi (48%), au RMI (46%) mais aussi les locataires (41%) ou ceux habitant en région parisienne (48%).

Graphique 20 :

Q63. Souhait de l’objectif prioritaire de la politique familiale



2. Une aide prioritaire pour les familles aux revenus modestes

Cette année encore, les familles à aider en priorité sont celles aux revenus modestes (47%). Malgré un recul de 4 points par rapport à 2006, l'aide à ces familles est, selon les Français, nettement prioritaire par rapport à celle pouvant être apportée aux familles monoparentales (21%, +2 points par rapport l'an passé) et les familles nombreuses (10%, +1 point).

Comme en 2006, les Français se préoccupent davantage des familles monoparentales que des familles nombreuses. La famille monoparentale est davantage jugée prioritaire par les personnes divorcées (30%) alors que les foyers de trois enfants ou plus citent davantage les familles nombreuses (19% contre 10% pour l'ensemble).

3. Un logement social avant tout destiné aux familles aux revenus modestes

L'attribution des logements sociaux doit selon les Français tenir cas de leurs préoccupations en matière de politique sociale : 43% d'entre eux estiment en effet que les logements sociaux devraient être attribués en priorités aux familles avec enfants aux revenus modestes. Ils lient ainsi leur objectif prioritaire en matière de politique familiale avec le type de famille jugée prioritaire.

Les logements sociaux doivent ensuite revenir aux personnes en grandes difficultés (34%), et enfin, à l'ensemble des classes moyennes (22%). Les Français souhaitant que les locataires de logements HLM soient en priorité des personnes en grande difficulté, sont surtout des bénéficiaires potentiels : les allocataires du RMI (43%), du chômage (41%), les personnes ayant des revenus inférieurs à 1150€ par mois (38%) mais aussi des personnes fortement diplômées (39%).

Notons que les Français sont attachés à la notion de mixité sociale car ils privilégient en cas d'augmentation des revenus du locataire, l'option de surloyers (54%) à celle du déménagement du locataire (39%). En revanche, les bénéficiaires du RMI, des allocations chômage ou les personnes ayant des revenus inférieurs à 1150€ par mois souhaitent plus que les autres que les locataires déménagent, permettant ainsi à des personnes de leur profil de pouvoir y avoir accès.

4. L'insertion des jeunes, toujours prioritaire

Depuis 2004, la moitié des Français se préoccupe prioritairement de l'insertion des jeunes au détriment de tout autre type d'action : ainsi, 50% des Français jugent fondamental de renforcer les dispositifs d'insertion et de formation des jeunes sans emploi et sans qualification (51% en 2006). Loin derrière se trouvent les mesures visant à renforcer les aides au logement (20%) et à prolonger des allocations familiales au-delà de 20 ans (13%) Ce prolongement des allocations familiales a par ailleurs perdu 10 points depuis 2000.

B. Famille et temps de travail : jugement et attentes

1. La crèche, un mode de garde souhaitable pour un enfant en bas âge (en dehors des parents)

La crèche est jugée par 44% des Français comme le meilleur mode de garde pour de enfants en bas âge en dehors des parents, cette proportion est relativement stable depuis 2004.

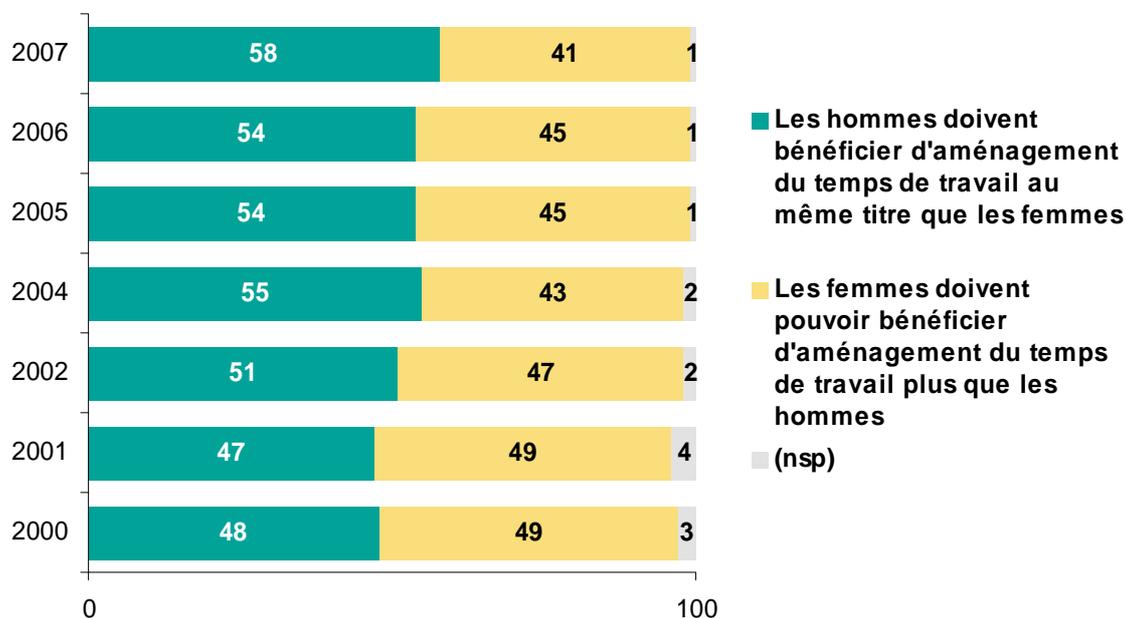
En revanche, pour la première fois lors de cette enquête, le mode de garde par une assistante maternelle à son domicile est privilégié à celui par les grands parents : 22% contre 21%. Les résultats de la prochaine vague confirmeront ou infirmeront cette tendance.

Comme l'an dernier, quasiment la moitié des Français (46%) estiment qu'il est primordial pour les enfants en bas âge de « développer conjointement les services d'accueil des enfants et aménager le temps de travail des parents », puis 31% d'entre eux considèrent que la meilleure action est de « favoriser l'arrêt d'activité de l'un des deux parents pendant la période où les enfants sont en bas âge et enfin, 22% qu'il faut « améliorer le nombre et la qualité des services d'accueil des enfants hors domicile ».

2. Un aménagement du travail indépendant du sexe du parent

La part des Français (58%) demandant à ce que les hommes puissent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes est en augmentation de 4 points depuis l'an dernier (+10 points depuis mai 2000). Cette tendance (inversion de majorité en 5 ans) illustre l'évolution des mentalités concernant la prise en compte croissante du rôle du père dans l'éducation des enfants, rôle qui n'est plus aujourd'hui dévolu uniquement aux femmes.

Le positionnement sur cette question est dépendante du sexe de l'interviewé mais surtout de son âge : ainsi, les hommes sont plus nombreux que les femmes à penser qu'elles doivent davantage bénéficier d'aménagement de leur temps de travail (42% d'entre eux contre 40% des femmes). Comme on pouvait s'y attendre, cette opinion est aussi partagée par les plus âgés (58%) alors que les plus jeunes se positionnent nettement pour l'absence de critères sexués (66% des moins de 35 ans considèrent ainsi que hommes doivent pouvoir bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes).

Graphique 21 :**Q68. Evolution de la perception de l'aménagement du temps de travail des hommes et des femmes**

La durée du congé maternité (durée de 16 semaines pour le premier et le deuxième enfant, 26 semaines à partir du troisième) partage elle aussi les Français : la part des personnes interrogées considérant cette durée suffisante est majoritaire (54%) et est en progression d'un point. Cependant, 39% des Français la jugent trop courte : parmi ces Français, sont surreprésentés les femmes (44%), les moins de 35 ans (50%) et les parents d'enfants de moins de 3 ans (62%).

V – Pauvreté et exclusion

A. Perception générale et représentations de la pauvreté

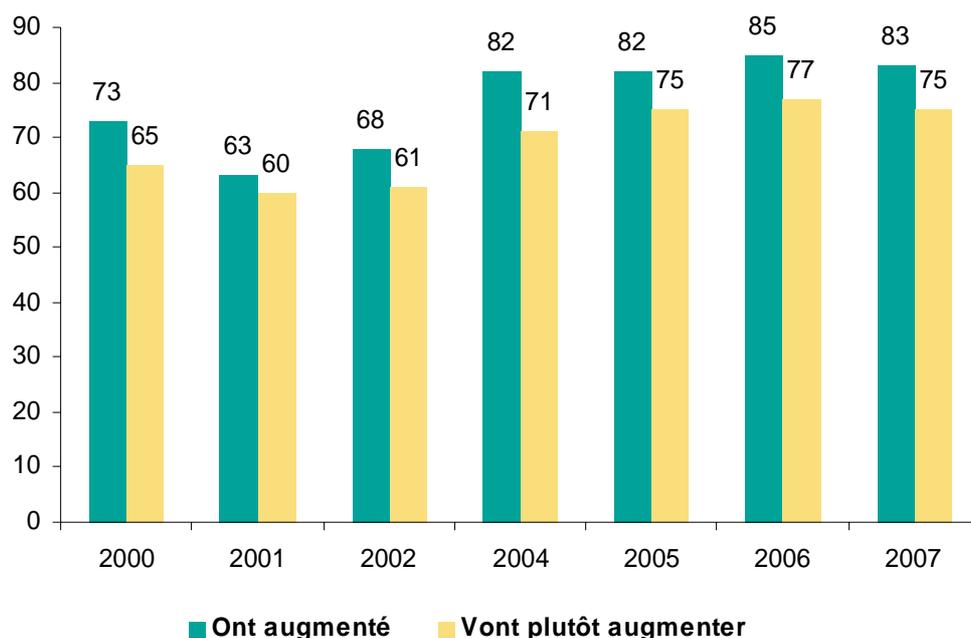
1. Un pessimisme de plus en plus avéré en matière de pauvreté

En lien avec la conjoncture économique, les Français se montrent extrêmement pessimistes à l'égard de la pauvreté en France : 83% considèrent ainsi que depuis 5 ans, la pauvreté et l'exclusion ont augmenté contre seulement 63% en 2001.

L'inquiétude des Français vis-à-vis de l'avenir de la pauvreté en France est, quant à elle toujours forte : les trois quarts d'entre eux estiment qu'elle va plutôt augmenter à l'avenir (revenant ainsi au niveau de 2005).

Graphique 22 :

Q24-25. La perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion depuis 5 ans et dans l'avenir



La perception des dimensions de la pauvreté reste néanmoins relativement stable. Ainsi, être pauvre ou exclu aujourd'hui c'est avant tout ne pas pouvoir satisfaire des besoins de première nécessité : ne pas manger à sa faim (81% de citations) et ne pas avoir de logement (77% de citations). Comme l'an dernier, l'absence de soin est ensuite le symbole le plus cité (54%) loin devant ce qui relève de la pauvreté monétaire notamment le fait d'élever seuls ses enfants avec de faibles ressources (25%) ou le chômage de longue durée (18%).

2. Les personnes pauvres moins responsables de leur situation

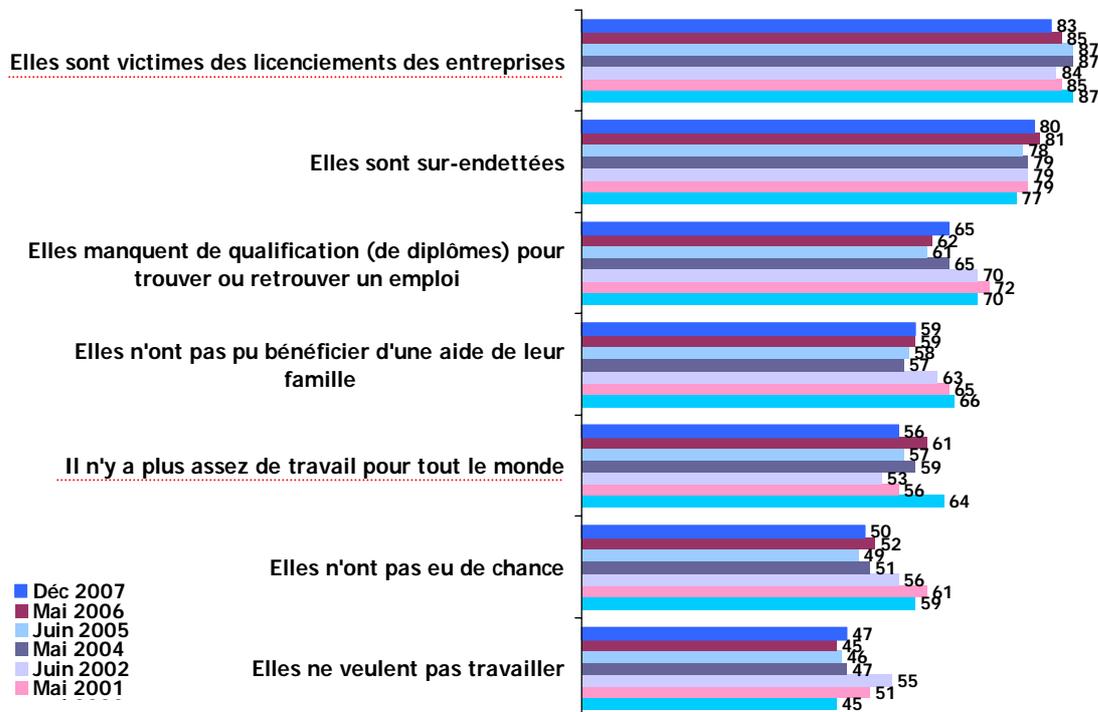
A l'instar des années précédentes, les causes de la pauvreté perçues par les Français sont liées à la situation économique générale et au manque de qualification : les licenciements économiques sont toujours considérés comme la première cause (83%, -2 points par rapport à 2006), le surendettement (80%, -1 point par rapport 2006) et le manque de qualification (65%). Cette dernière cause est en augmentation de 3 points depuis l'an dernier.

Les causes conjoncturelles sont en retrait cette année : 56% des Français expliquent ainsi qu'il n'y a plus assez de travail pour tout le monde (contre 61% en 2006). De même, en ce qui concerne les licenciements économiques qui perdent 4 points depuis 2005.

A l'inverse, le manque de volonté à travailler, est cité par 47%, et augmente de 2 points par rapport à 2004.

Graphique 23 :

Q30. Les causes de la pauvreté et de l'exclusion



Causes conjoncturelles

L'analyse des profils des répondants met en évidence que les personnes les plus proches de situations de pauvreté ou de précarité sont les moins sévères : par exemple, les bénéficiaires du RMI ou des allocations chômage ne sont pas d'accord avec l'idée que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion ne veulent pas travailler (respectivement 61% et 63%).

3. Une méconnaissance des types de populations les plus exposées au risque de pauvreté

63% des Français estiment ainsi que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui mais 36% considèrent cependant qu'il y a des populations plus fragiles que d'autres.

Or, l'analyse des réponses fournies par l'enquête met en évidence que les Français n'ont pas une idée très claire des catégories de populations davantage exposées à la pauvreté. En effet, aujourd'hui, en France, la pauvreté touche davantage les familles monoparentales et les jeunes de moins de 30 ans. Or, l'enquête montre que très peu de Français les citent dans le cadre de l'enquête : 31% déclarent que les risques de pauvreté concernent surtout les moins de 35 ans et cette année, la part des répondants estimant que les plus exposés sont les plus de 35 ans est en augmentation (32% contre 26% en 2006).

Par ailleurs, cette année, les modalités de réponses « personne en particulier » ou « autant les hommes que les femmes » ont moins été choisies : respectivement 34%, -7 points par rapport à 2006 et 43% contre 64% en 2006.

Notons d'ailleurs comme l'an dernier un clivage des réponses en fonction de l'âge témoignant d'une sorte de crainte personnelle : les plus jeunes associent davantage les plus jeunes à la pauvreté et inversement pour les personnes les plus âgées.

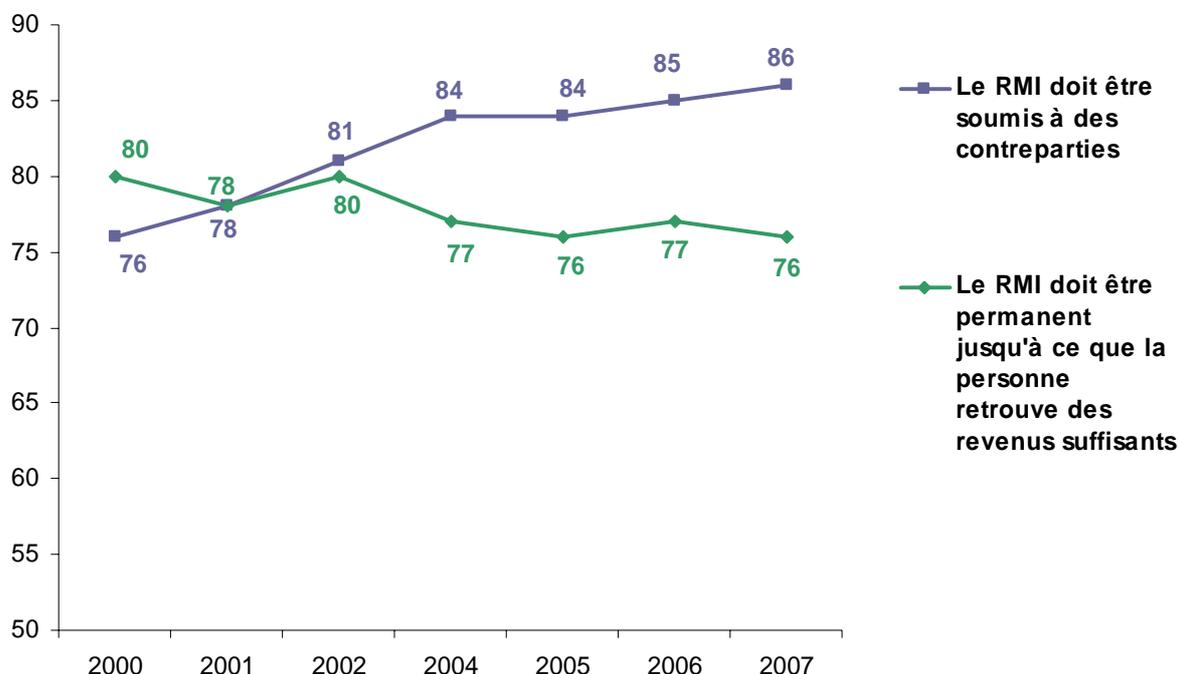
B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales

1. Le RMI

Malgré un RMI toujours légitime dans son principe, une exigence plus forte de contreparties

Comme les années précédentes, les Français considèrent majoritairement que le RMI doit exister (86%) mais, dans le même temps, ils souhaitent que son attribution soit soumise à des contreparties (86%, proportion stable depuis 2004).

Parallèlement, ils jugent que le RMI doit être attribué jusqu'à ce que la personne retrouve des revenus suffisants (76%).

Graphique 24 :**Q33. Le jugement sur les modalités du RMI
(% Oui)**

Les Français se montrent intransigeants quant aux contreparties du versement du RMI. Les Français considèrent ainsi que le fait de percevoir le RMI implique de rechercher un emploi (96%, - 2 points par rapport à l'an dernier), d'accepter d'effectuer un stage de formation (94%, - 2 points par rapport à l'an dernier) et de faire des efforts pour s'insérer socialement (93%, stable depuis le début du baromètre).

Les bénéficiaires du RMI devraient en outre participer à une tâche d'intérêt général (83%, + 1 point par rapport à 2006) et, dans une moindre mesure, d'accepter les emplois qui leur sont proposés (79%, +2 points par rapport à l'an dernier).

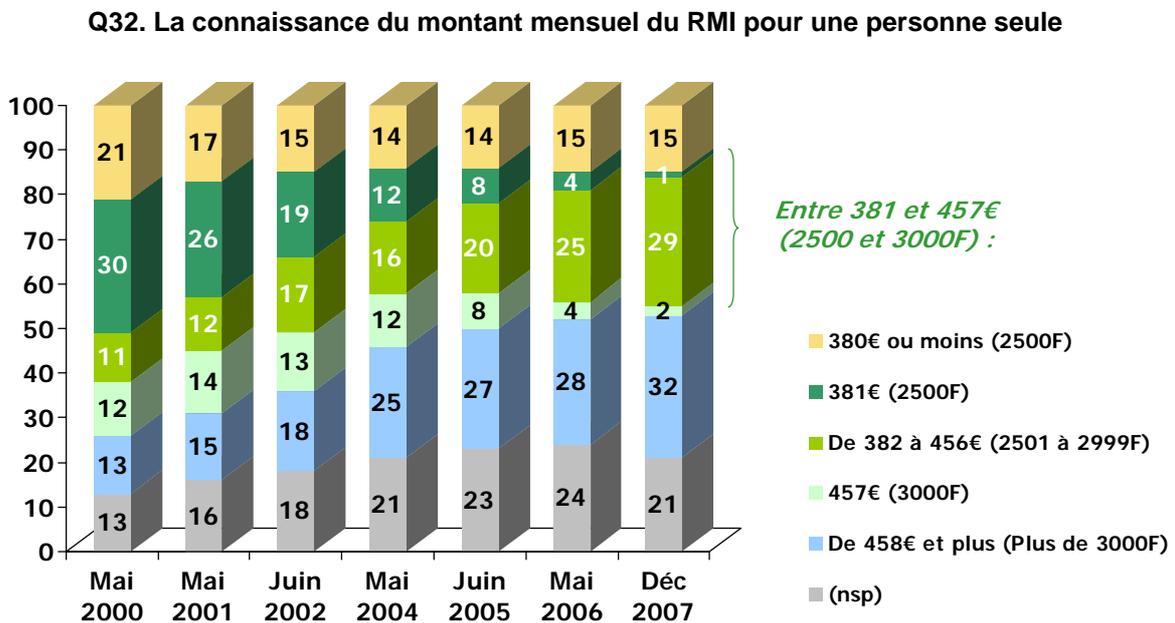
Les premiers concernés par le RMI sont aussi les moins exigeants : les allocataires du RMI, les personnes proches de situations précaires mais aussi les jeunes sont majoritairement opposés à l'application de contreparties pour bénéficier du RMI. Ainsi, 29% des bénéficiaires du RMI estiment que celui-ci ne doit pas être soumis à des contreparties.

Des Français favorables à l'augmentation du RMI sans pour autant être prêts à la financer par une hausse des impôts

En augmentation de 2 points par rapport à 2006, mettant fin à la baisse continue observée depuis 2001, 65% des Français considèrent qu'il faut augmenter le RMI et 22% estiment qu'il est à un bon niveau (- 6 points par rapport à 2006).

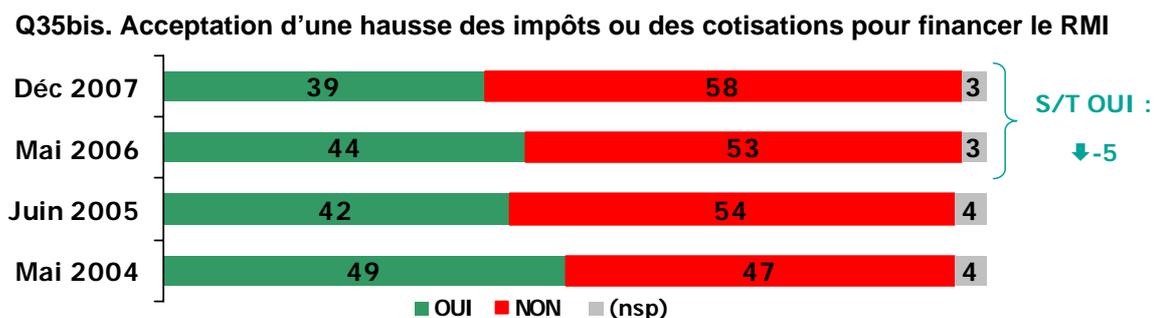
Ce positionnement des Français s'accompagne d'une surestimation du montant réel du RMI par 32% d'entre eux alors que 32% en donne le montant exact (433 euros ou 2840 francs) à plus ou moins 30 euros d'écart.

Nous sommes bien en présence d'un déficit de connaissance des Français sur les minima sociaux.

Graphique 25 :

Si les Français ne savent pas estimer le montant du RMI, ils ne s'accordent pas non plus pour définir le revenu minimum dont doit disposer un individu par mois pour vivre. Ainsi, en augmentation de 5 points par rapport à 2006, 60% des Français considèrent en effet qu'il est nécessaire de toucher au minimum 1100 euros (ou 7000 francs) dont 39% (+8 points) qui estiment ce montant minimum au-delà de 1300 euros (ou 9000 francs). Cette proportion augmente de manière continue depuis 2000.

Enfin, s'ils souhaitent en majorité une augmentation du RMI, les Français ne sont pas prêts à accepter une hausse de leurs impôts ou cotisations : seuls 39% y seraient favorables, proportion en baisse de 5 points depuis l'an dernier. Près de 6 Français sur 10 ne souhaiteraient aucunement contribuer à cette augmentation (+5 points par rapport à 2006, +11 points par rapport à 2004). Cette réticence vient confirmer les résultats observés sur la protection sociale en général qui dénote, malgré un attachement marqué au système public de protection sociale, d'une moindre envie à cotiser davantage.

Graphique 26 :

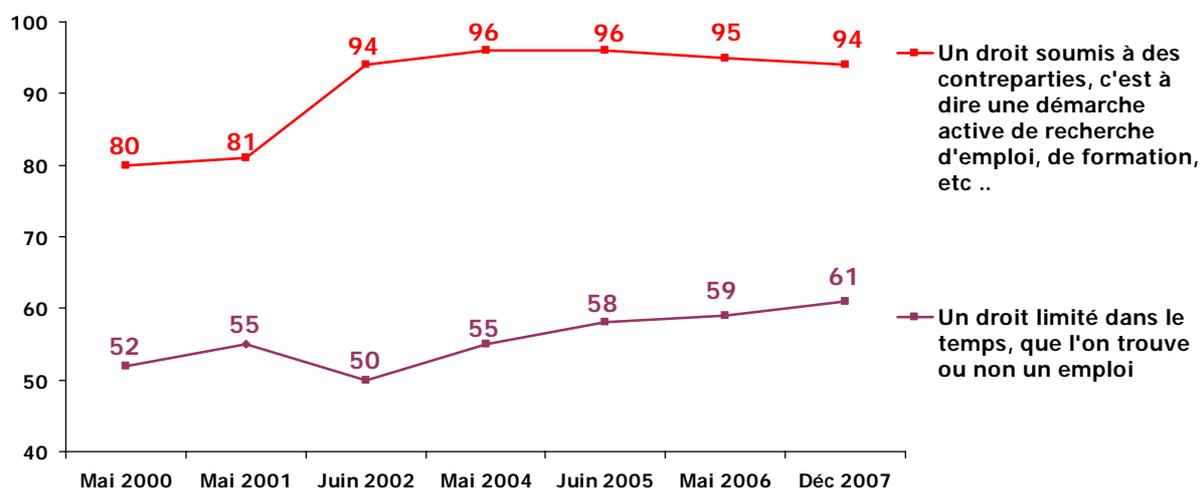
Fort logiquement, les personnes les plus disposées à contribuer au financement de la hausse du RMI sont des personnes issues d'un milieu favorisé : les cadres supérieurs, les personnes ayant de hauts niveaux de diplômes et de revenus.

2. A l'unanimité, l'allocation chômage doit être soumise à des contreparties

Les Français restent très exigeants vis-à-vis des modalités d'attribution de l'allocation chômage et considèrent quasiment tous (94%) que les allocations chômage doivent être soumises à des contreparties.

Graphique 27 :

Q36. Le jugement sur les modalités des allocations chômage (%Oui)



La contrepartie principale (93%) consiste pour les allocataires à « effectuer un stage de formation » : les personnes âgées de 65 ans et plus y sont les plus favorables (98%). Les contreparties suivantes sont plus engageantes pour les allocataires et sont en hausse depuis l'an dernier ; Il s'agit de « participer à une tâche d'intérêt général proposée par l'administration » (72%, +2 points) et « accepter les emplois proposés » (72%, +2 points). Sur ces aspects encore, les Français de 65 ans et plus y sont les plus exigeants (respectivement 83% et 85%).

Face à ce consensus, la limitation dans le temps des indemnisations continue de diviser l'opinion mais la proportion de Français favorables à cette limitation, que l'allocataire retrouve ou non un emploi est en augmentation constante depuis 2002 (61%, +11 points par rapport à 2002).

Le chômage reste une préoccupation importante pour les Français qui demandent cependant une plus grande exigence quant aux modalités d'attribution de l'allocation chômage.

VI – Retraites et dépendances

A. Les Français et les retraites

1. Des Français pessimistes pour leur propre retraite

La part des Français estimant que le niveau de vie des retraités est actuellement le même ou plus élevé que celui de l'ensemble de la population est en recul par rapport à celle observée l'an dernier (55% contre 63% en 2006). Les Français se montrent effectivement très pessimistes cette année car ils ne sont plus que 24% contre 33% en 2006 à estimer que le niveau de vie moyen des retraités est meilleur que celui de l'ensemble de la population : c'est le plus fort recul observé depuis la mise en place de cette question.

Lorsqu'il s'agit de leur propre retraite, les Français se montrent plus pessimistes : ainsi, 62% des non retraités considèrent qu'une fois à la retraite leur niveau de vie sera moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population (+2 points par rapport à 2006).

Les jeunes sont moins confiants dans l'avenir (67% des 25-34 ans) que leurs aînés (58% des 50-64 ans), et les chômeurs (83%) ou les employés (66%) le sont davantage que les cadres (48%).

Les Français cette année encore ne se font pas d'illusion sur l'âge auquel ils pourront bénéficier de leur retraite, semblant intégrer ainsi les éléments du débat de ces dernières années sur les retraites. Les Français souhaitent en effet prendre leur retraite plus tard qu'il y a 5 ans : l'âge moyen a ainsi augmenté de 3 ans depuis 2000, et est passé de 56 ans à 59 ans. Ainsi, témoin de leur prise de conscience de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite, la part des interviewés souhaitant « toujours à l'idéal » prendre leur retraite entre 60 et 64 ans a fortement augmenté ces dernières années passant de 29% en 2000 à 42% en 2006 et à 47% en 2007.

L'âge de retraite envisagé est lui aussi en augmentation : ainsi, il est de 64 ans cette année contre 63 ans l'an dernier. En outre, la part des Français (hors retraités) estimant ne pouvoir prendre leur retraite qu'à partir de 65 ans est en nette augmentation : elle passe de 42% en 2006 à 46% cette année (elle était de 31% en mai 2005). Notons que seulement 11% des Français définissent cette tranche comme la tranche d'âge idéale pour prendre sa retraite. Ce score est stable depuis 2004.

Comme l'an dernier, signe de l'incertitude qui pèse dans ce domaine, 18% des personnes ne savent pas à quel âge elles pourront prendre leur retraite (18%).

2. Des Français qui en général adhèrent aux modalités pouvant être prises en compte pour déterminer les retraites, notamment la durée de cotisation

- **Une prise en compte de l'espérance de vie en augmentation :**

Les Français sont plus réticents quant à fixer l'âge de retraite en tenant compte des différences d'espérance de vie, mais cette idée se répand. En effet, si 52% des personnes estiment que le nombre d'années de cotisations d'un cadre ou d'un ouvrier doit être identique, la part de ceux souhaitant une prise en compte de l'espérance de vie augmente fortement cette année : elle

passé ainsi de 38% en 2006 à 44% cette année. Cette dernière opinion est logiquement plus répandue chez les ouvriers eux-mêmes (55%), alors que les cadres estiment davantage que l'âge de la retraite doit être identique (61%).

- **Les modalités de départ en retraite et les enfants : élever des enfants doit permettre d'accorder des années de cotisation supplémentaires**

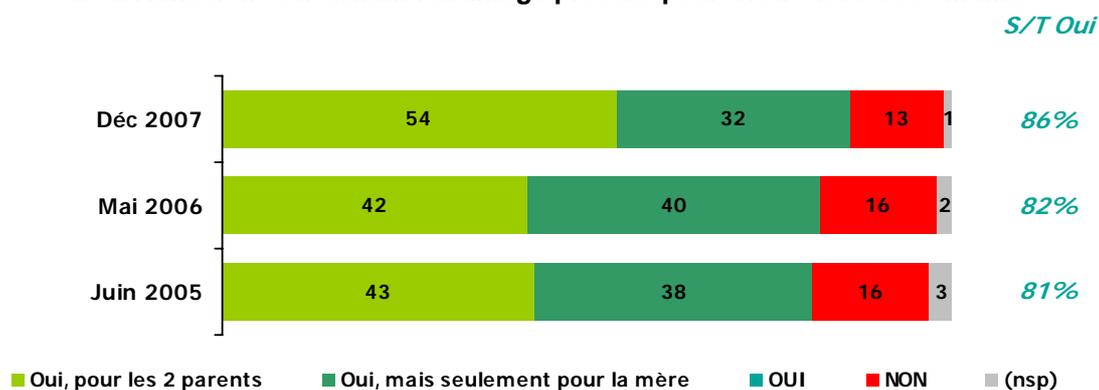
En augmentation par rapport à 2006, près de 9 Français sur 10 estiment que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages pour la retraite (86%, +4 points).

Selon les interviewés, ces avantages doivent être les mêmes pour les deux parents (54%) : cette opinion est en forte hausse cette année (+12 points par rapport à 2006) et devient pour la première fois majoritaire.

Notons que les plus jeunes considèrent que cela ne doit pas être pris en compte dans le calcul des années de cotisation (moins de 35 ans : 19% de réponses NON).

Graphique 28 :

Q54. Adhésion concernant l'avantage procuré pour avoir élevé des enfants



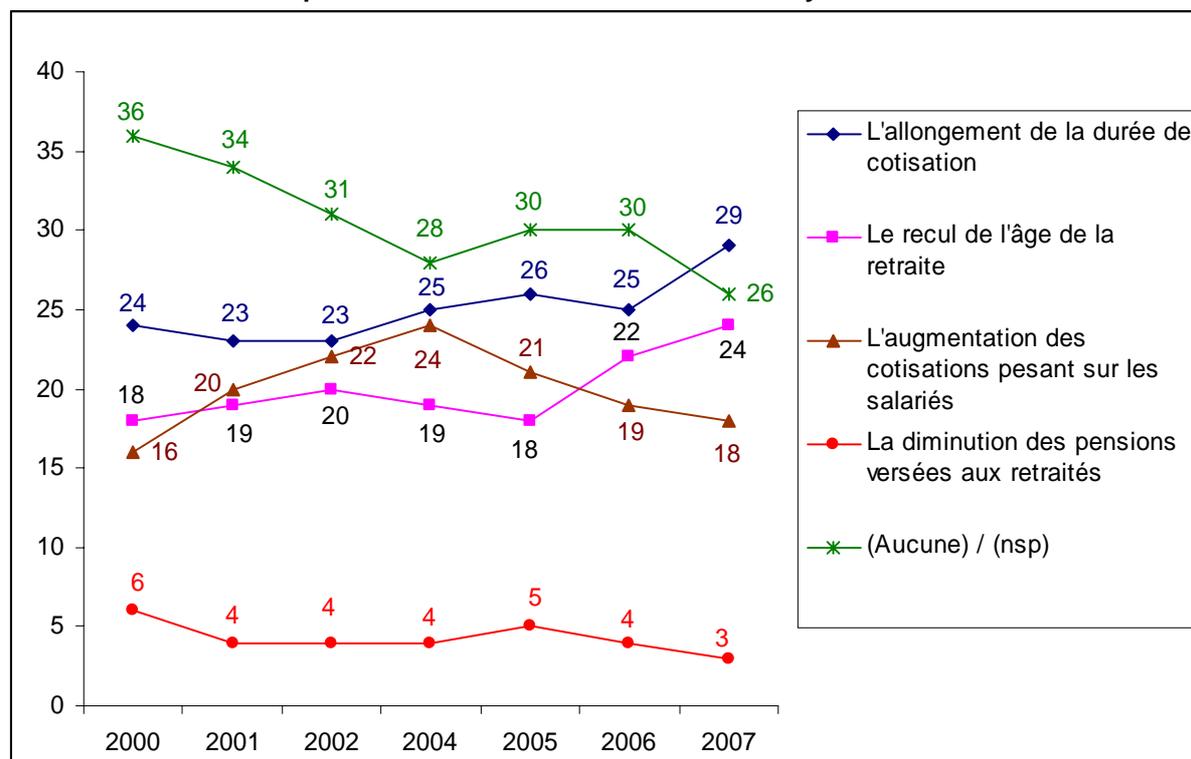
3. Des Français mitigés à l'égard de la réforme

Les Français sont de plus en plus nombreux à intégrer l'idée d'un recul de l'âge minimum de départ en retraite mais aussi celle d'un allongement de la durée de cotisation.

Plus que les années précédentes les Français expriment une opinion quant aux mesures à prendre pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe : 26% cette année n'ont aucune opinion contre 30% l'an dernier.

Les autres mesures bénéficient d'un agrément très mesuré mais en hausse cependant. Les Français préfèrent prioritairement cette année encore l'idée d'un allongement de la durée de cotisation (29%, +4 points par rapport à 2006), puis en deuxième lieu, un recul de l'âge de la retraite (24%, +2 points par rapport à 2006).

En revanche, l'augmentation des cotisations des salariés attire cette année encore moins d'opinions favorables (18%, -1 point par rapport à 2006). Comme l'an dernier, la baisse des pensions versées aux retraités est rejetée par la grande majorité (seulement 3% de citations).

Graphique 29 :**Q55. Les préférences en matière de réforme du système de retraite**

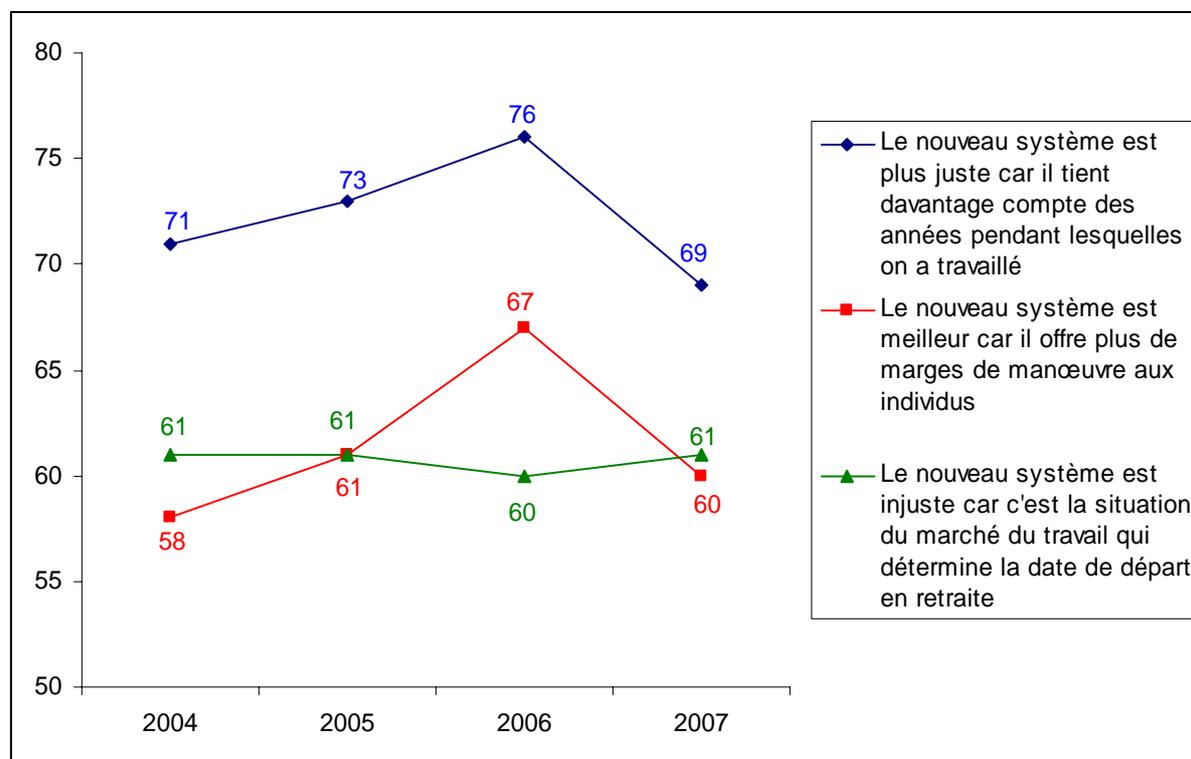
4. Des Français en accord avec le système liant le montant des pensions au nombre d'années travaillées mais avec de forts clivages

L'opinion des Français sur le nouveau système¹ a fortement évolué cette année : ces opinions s'inscrivent dans un contexte fortement marqué par la question des retraites (grèves des agents SNCF au moment de l'enquête).

Les Français se montrent ainsi extrêmement critiques vis-à-vis de ce nouveau système et mettent fin à l'augmentation des opinions positives observée ces dernières années.

Cette année, seuls 69% estiment que ce nouveau système est plus juste du fait qu'il tient compte des années de travail (-7 points par rapport à 2006). De même, seuls 60% estiment qu'il est meilleur puisqu'il offre plus de marge de manœuvre aux individus (-7 points par rapport à 2006). En confirmation du recul des opinions positives, la part des Français jugeant ce nouveau système injuste (la date de départ en retraite dépendant de la loi du marché) est en augmentation de 1 point par rapport à 2006 (61%).

¹ La réforme consiste à diminuer, mais moins qu'avant, la pension de ceux n'ayant pas cotisé assez longtemps pour avoir le taux plein, et à augmenter les pensions de ceux ayant cotisé plus longtemps que la durée nécessaire pour avoir le taux plein

Graphique 30 :**Q56. Opinions sur nouveau système de retraite**

Les plus âgés (65 ans et plus) se montrent les plus favorables au nouveau système, adhérant ainsi davantage au caractère plus juste du fait des années de travail prises en compte (75% contre 69% pour l'ensemble) ou au fait qu'il soit meilleur (69% contre 60% pour l'ensemble). Ce sont plus particulièrement les plus jeunes (moins de 35 ans) qui estiment que le système est injuste (64%). Notons qu'un consensus entre cadres et ouvriers existe pour refuser l'idée que ce système soit plus juste du fait de la meilleure prise en compte des années travaillées (respectivement 34% et 31% d'opinion négative contre 25% pour l'ensemble).

5. Des Français partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites

Les Français estiment davantage cette année qu'il est nécessaire en matière de retraite de "garder le système actuel fondé sur la répartition en le réformant" : 57% d'opinions favorables contre 50% l'an dernier.

Parallèlement, 39% d'entre eux refusent l'idée "d'un complément d'assurance ou d'épargne individuelle" (-7 points par rapport à 2006).

Les plus favorables au maintien du système actuel sont les plus de 35 ans (62%) les salariés du public (64%) et les retraités (65%). Les plus jeunes (moins de 35 ans : 50%), mais aussi les employés (46%), les ouvriers (45%), les chômeurs (45%) et les employeurs (61%) sont davantage favorables à l'idée d'un "complément d'assurance ou d'épargne individuelle".

B. Les Français et la dépendance

1. Les Français et les aides aux personnes dépendantes

L'État, principal acteur de la prise en charge des personnes âgées dépendantes

Comme les années précédentes, et de manière plus importante encore, les Français estiment qu'il revient à l'Etat de prendre en charge les personnes âgées dépendantes (48%, + 3 points par rapport à 2006, + 9 points par rapport à 2000) avant même les enfants ou les familles des personnes concernées (19%), les caisses de retraite (10%) et les collectivités locales (10%).

L'opinion des Français sur ce sujet n'est pas liée à leur niveau de ressources mais davantage à l'âge : en effet, les plus âgés considèrent que cette prise en charge revient principalement à l'Etat (52% des 50-64 ans) alors que les plus jeunes (moins de 35 ans) estiment que ce rôle incombe aux enfants ou les familles des personnes concernées (21%) ou aux associations (4%).

Une souscription volontaire à une éventuelle cotisation couvrant le risque de dépendance

Dans le cas de la mise en place d'une cotisation spécifique pour être couvert personnellement en cas de dépendance, cette dernière selon près de la moitié des Français (47%) devrait être destinée uniquement à ceux qui le veulent. Ils refusent donc un éventuel caractère obligatoire, que ce soit pour tous (31%, -2 points par rapport à 2006%) ou à ceux qui auraient atteint un certain âge (19%, + 2 points par rapport à 2006).

Notons que sur cette question, le comportement des personnes ayant dans leur entourage une personne en situation de dépendance n'est pas significativement différent du reste de la population.

L'opinion des Français semble davantage liée à l'âge même des interviewés ou à leur niveau de revenu. En effet, les personnes percevant de hauts revenus (36%) sont plus nombreuses à souhaiter que la cotisation soit obligatoire pour tous. Il en est de même des personnes âgées de 50 ans et plus (37%). En revanche, les plus jeunes (moins de 35 ans), moins concernés pour le moment, sont les plus favorables à ce qu'une telle cotisation soit payée uniquement par ceux qui le veulent (52%) ou ne soit obligatoire qu'à partir d'un certain âge (22%).

Une aide destinée aux personnes ayant de faibles revenus

Selon les Français, une aide financière pour compenser les surcoûts liés à la dépendance des personnes âgées ne doit pas être accordée à toutes les personnes se trouvant dans cette situation quel que soit leur niveau de revenu (22%) mais uniquement à celles disposant de faibles revenus (76%). Cette opinion est partagée par 82% des personnes âgées de 65 ans et plus alors que 28% des moins de 35 ans souhaitent que cette aide soit attribuée à tous (sans condition de ressources). Les Français ayant dans leur entourage une personne en situation de dépendance sont elle aussi plus particulièrement attachés au caractère universel de l'aide (26%).

2. L'attitude personnelle des Français face à la dépendance

Des Français réticents à épargner davantage en prévision d'une éventuelle dépendance

63% des Français se déclarent prêts à épargner en prévision d'une éventuelle situation de dépendance, mais cette année encore, cette proportion est en recul – 2 points par rapport à 2006, -7 points par rapport à 2002).

Les cadres et les personnes à haut revenu sont plus favorables que les autres à cette épargne (respectivement 69% et 70%). Il en est de même pour les Français ayant dans leur entourage une personne dépendante (68%).

Des établissements pour personnes âgées peu attractifs

Les Français éviteraient en effet les établissements pour personnes âgées, que ce soit pour eux-mêmes ou pour leurs proches parents.

En augmentation constante depuis 2001, le fait de vivre eux-mêmes dans un établissement pour personnes âgées n'est pas envisageable pour plus de la moitié des Français (59%, +2 points par rapport à 2006) : 36% considèrent même cette situation comme pas du tout envisageable).

Cette situation est encore plus inconcevable pour les moins de 35 ans (qui ne se sentent certainement pas concernés par la question) : 64% n'envisagent pas cette éventualité. Cette opposition est en outre partagée par les personnes dont les revenus financiers ne seraient sans doute pas suffisants : les ouvriers (70%) et les personnes ayant un niveau de revenu inférieur à 1150 euros (64%).

Inversement, les personnes âgées, directement confrontées à la question, sont plus enclines à envisager de vivre dans de tels établissements (44% des 65 ans et plus estiment cela envisageable contre 39% en moyenne) de même que les personnes ayant une personne dépendante dans leur entourage (12% d'entre elles considèrent cette éventualité comme tout à fait envisageable contre 9% généralement).

Ce détournement des établissements pour personnes âgées n'est pas que personnel, puisque les Français n'envisagent pas non plus cette solution pour leurs parents proches. Ainsi seuls 17% auraient recours à une institution spécialisée (-2 points par rapport à 2006). Les Français envisagent donc d'autres solutions :

- 29% des Français déclarent qu'ils feraient en sorte de s'en occuper au domicile de la personne (+ 2 points par rapport à 2006)
- 26% s'en occuperaient chez eux (- 1 point depuis 2006)
- 23% consacraient une partie de leurs revenus à payer des aides pour lui permettre de rester à son domicile (id 2006)

Le choix des solutions alternatives au recours à un établissement spécialisé tient essentiellement aux revenus des Français interrogés. Ainsi, les personnes ayant les plus hauts revenus seraient plus nombreuses à en consacrer une partie à des aides de manière à ce que leurs proches restent à leur domicile (31% contre 23% pour l'ensemble), alors que seulement 13% des personnes gagnant moins de 1150 euros envisageraient cette solution, lui préférant l'accueil de la personne chez eux (34% contre 26% pour l'ensemble).

C. Les Français et le handicap

1. Des personnes handicapées mieux intégrées

Cette année encore, les Français considèrent que la société fait de plus en plus d'efforts pour intégrer les personnes handicapées (61%, +7 points par rapport à 2006, +13 points par rapport à 2004). La part des personnes « tout à fait d'accord » avec cette idée est elle-même en augmentation de 4 points par rapport à l'an dernier et atteint 14%.

Selon les Français, la prise en charge des personnes handicapées doit d'abord revenir à l'État (62%, -4 points par rapport à 2005). Viennent ensuite les collectivités locales (10%), les familles des personnes concernées (9%) et les caisses d'assurance maladie (9%).

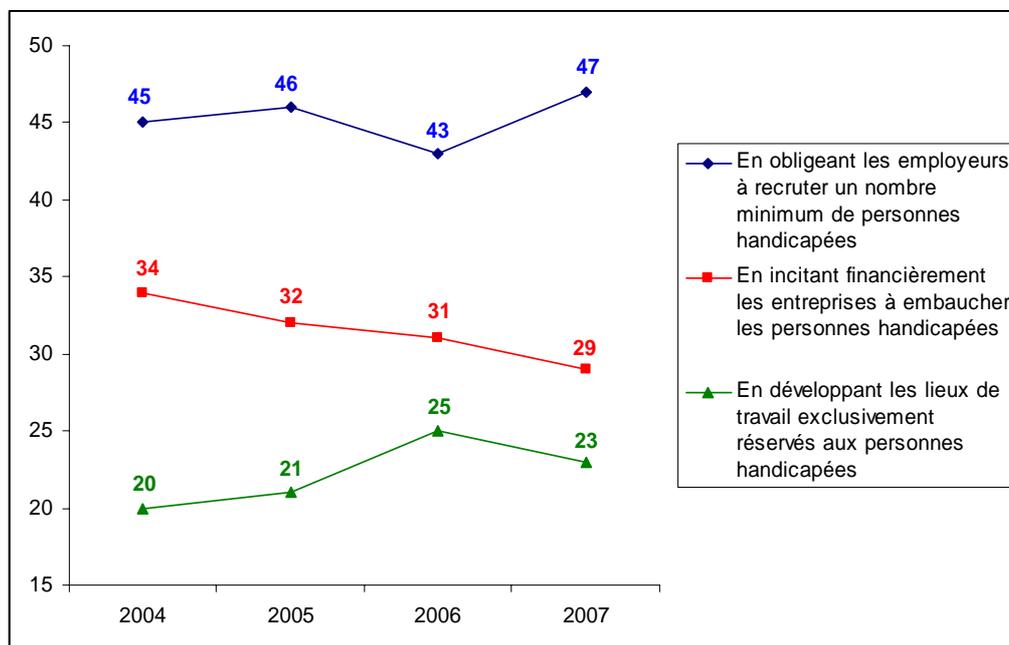
Enfin, l'accès pour les personnes handicapées à tous les lieux publics et les équipements collectifs est demandé par 82% des Français (et plus particulièrement ceux ayant une personne handicapée dans leur famille, 88%) alors que 17% d'entre eux estiment qu'une telle mesure n'est pas possible car elle coûterait trop chère à la collectivité (+ 5 points par rapport à 2006).

2. Un accès à l'emploi des personnes handicapées facilité

57% des Français estiment qu'il faut aider les personnes handicapées à travailler quel que soit leur niveau de handicap contre 41% qui estiment qu'au-delà d'un certain niveau il ne faut pas chercher à les faire travailler (un résultat comparable à celui observé l'an passé).

Pour y parvenir, quasiment la moitié des Français (47%, +4 points par rapport à 2006) considère que la première mesure permettant d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes handicapées, consiste à obliger les employeurs à les recruter en fixant un nombre minimum de personnes handicapées.

Les autres mesures consistent pour 29% des Français à inciter financièrement les entreprises à embaucher des personnes handicapées (-2 points par rapport à 2006 et - 5 points par rapport à 2004) et pour 23% (-2 points /2006) à développer des lieux de travail qui leur soient exclusivement réservés.

Graphique 31 :**Q42bis. Les mesures d'amélioration de l'accès à l'emploi des personnes handicapées****3. Une approbation du rapport du montant de l'AAH par rapport à celui du RMI**

Cette année encore, quasiment tous les Français interrogés trouvent qu'il est normal que l'Allocation aux Adultes Handicapés soit plus élevée que le RMI (93%) : parmi eux, la majorité (60%) cautionne cette idée uniquement pour les personnes ne pouvant pas travailler et 33% n'émettent aucune réserve.

69% des Français (+ 8 points par rapport à 2004) estiment que l'aide financière destinée à compenser les surcoûts du handicap doit être accordée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus et 33% (- 4 points par rapport à 2004) à tous sans considération du revenu. Cette opinion s'apparente à celle des Français vis-à-vis de l'aide visant à compenser les surcoûts liés à la dépendance des personnes âgées : ils considèrent en effet à 77% que cette dernière doit être accordée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus.

D. Les Français et la maltraitance des personnes âgées ou handicapées

La question de la maltraitance des personnes âgées ou des personnes handicapées est abordée pour la première fois cette année dans cette étude.

Les résultats montrent que plus de la moitié des Français (56%) estime que cette maltraitance est un phénomène répandu en France aujourd'hui. Ce pourcentage est encore plus élevé parmi les personnes ayant dans leur famille une personne handicapée (62%).

La maltraitance des personnes âgées ou handicapées prend des formes multiples et concerne en premier lieu les violences psychiques et morales (39%), violences considérées en outre comme les moins acceptables (41%). Viennent ensuite les violences matérielles (24%) et les défauts de soins (23%). Ces dernières étant jugées plus inacceptables que les violences matérielles (25% contre 19%).

Les personnes ayant une personne handicapée dans leur famille sont comparativement plus nombreuses à juger moins acceptable les violences liées aux soins (28%) par rapport aux autres formes de violences.

Graphique 32 :

**Q46.2. Formes de maltraitance les plus répandues et les moins acceptables
% en premier**

